CCR

CHAMBRE CONSULAIRE REGIONALE - UEMOA

RAPPORT COVID-19

IMPACT DE LA PANDÉMIE DU COVID-19 SUR LE SECTEUR PRIVÉ DE L'UEMOA

MAI 2020

UEMOA

BÉNIN
BURKINA FASO
CÔTE D'IVOIRE
GUINÉE BISSAU
MALI
NIGER
SÉNÉGAL
TOGO

©CCR-UEMOA
Mai 2020

CONTEXTE, REMERCIEMENTS ET REMARQUES

Le 26 mars dernier, le Président de la CCR-UEMOA a invité, par courriel, l'Administration de ladite institution à prendre les dispositions urgentes et idoines pour effectuer un sondage des effets avérés et latents de la Covid-19 sur le secteur privé de l'UEMOA. Soulignant le fait que depuis le début de la pandémie du Coronavirus, des décisions étaient prises sur les plans national, régional et international pour contrer la propagation de la maladie, il était d'une certitude que les effets induits desdites décisions tout comme, les incertitudes sur l'issue de la crise avaient un impact certain sur le secteur privé de l'union.

De ce fait, le sondage à conduire, exclusivement avec l'expertise interne de la CCR-UEMOA auprès des organisations et acteurs du secteur privé, devrait avoir un objectif simple : faire un état des lieux des conséquences économiques de la crise et recueillir des informations sur la perception des enquêtés des mesures d'accompagnement prises dans chaque pays.

Ce rapport est le résultat de cette démarche. C'est le lieu de remercier toutes les personnes et organisations qui ont participé à cette enquête par leurs réponses et suggestions. Les résultats et recommandations contenus dans ce rapport sont, en majorité, le fruit de leur retour d'expériences sur le terrain.

Cependant, il convient de le souligner, la crise n'est pas encore terminée, il est donc à noter que ce rapport ne fait pas un point exhaustif de l'ensemble des situations d'impact induites à date. Les recommandations formulées ont été élaborées sur la base des constats du moment. Les situations ont certainement évolué et continueront de l'être au regard soit, de la maladie (sa maîtrise ou non dans l'espace et dans le temps) soit, de l'efficacité des mesures prises. Il persiste encore de nombreuses incertitudes que les espoirs d'un nouveau vaccin et la grande capacité d'anticipation des acteurs économiques et gouvernants peuvent contribuer à mitiger.

L'espoir d'une renaissance économique reste fort et, la chance de saisir de nouvelles opportunités l'est tout autant. C'est pourquoi, parallèlement aux actions d'urgence conduites sur le terrain, cette étude voudrait inviter les décideurs, dans le cadre de la gestion des effets de la crise, à avoir une vision à la fois globale et prospective pour engager, au sein de l'Union, des réflexions sur des plans de relance économique post Covid-19.

01

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....5
LISTE DES TABLEAUX.....7
LISTE DES FIGURES.....7
INTRODUCTION.....8
METHODOLOGIE DE L'ENQUETE.....10

I. IMPACT MACROECONOMIQUE DU COVID-19 SUR L'ECONOMIE MONDIALE.....12

II. ETATS DES LIEUX DES MESURES DE LUTTE CONTRE LE COVID-19 ET D'ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR PRIVE 14

2.1. Les mesures de lutte contre le COVID-19 prises dans les Etats membres 15
2.2. Rappel des mesures de lutte prises par les organisations professionnelles et les entreprises de l'Union 17

III. L'IMPACT DE LA PANDEMIE DU COVID-19 SUR LES ENTREPRISES ET LEURS ORGANISATIONS 19

3.1. Les effets induits de la crise du COVID-19 dans le secteur des Services.....21
3.2. Les effets induits de la crise du COVID-19 dans le secteur du Commerce 24
3.3. Les effets induits de la crise du COVID-19 dans le secteur de l'Industrie.....27
3.4. Les effets induits de la crise du COVID-19 dans le secteur de l'Artisanat 30
3.5. Les effets induits de la crise du COVID-19 dans le secteur de l'Agriculture 30

IV. LES PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES ENTREPRISES.....31

V. PROPOSITION DE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POST COVID-19 POUR LA RELANCE DES ACTIVITES DES ENTREPRISES 37

5.1. Recommandations du Secteur privé de l'Union à l'endroit des Etats membres :.....38
5.2. Recommandations du Secteur privé de l'Union à l'endroit de la Commission de l'UEMOA 40
5.3. Recommandations du Secteur privé de l'Union à l'endroit de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA.....41

CONCLUSION.....42
BIBLIOGRAPHIE 43

02

TABLEAUX & FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation du COVID-19 dans les Etats membres à la date du 10/05/2020 8
Tableau 2: Tableau récapitulatif des réponses par Organisation et par pays.....11
Tableau 3: Coût global des plans de riposte par pays et par domaine (en milliards de FCFA).....15
Tableau 4: Situation des mesures prises par les Etats membres 16

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Taux de réponse par type d'organisation membre de la CCR-UEMOA 10
Figure 2: Taux de réponse par pays membre de l'UEMOA 11
Figure 3: Secteurs d'activités les plus impactés par la crise 20
Figure 4: Les activités les plus impactées dans le secteur des services 21
Figure 5: Proportion de la baisse estimée du chiffre d'affaires dans le secteur des services.....22
Figure 6: Baisse estimée de la trésorerie dans le secteur des services.....22
Figure 7: Proportion de la baisse estimée de l'emploi dans le secteur des services 23
Figure 8: Décision d'investissements par type d'activité dans le secteur des services 24
Figure 9 : Les activités les plus impactées dans le secteur du Commerce.....25
Figure 10: Proportion de la baisse estimée du chiffre d'affaires dans le secteur du Commerce 25
Figure 11: Baisse estimée de la trésorerie dans le secteur du Commerce 26
Figure 12: Proportion de la baisse estimée de l'emploi dans le secteur du Commerce 26
Figure 13: Décision d'investissements par type d'activités dans le secteur du Commerce.....27
Figure 14: Les activités les plus impactées dans le secteur de l'Industrie.....28
Figure 15: Proportion de la baisse estimée du chiffre d'affaires dans le secteur de l'Industrie 28
Figure 16: Proportion de la baisse estimée de l'emploi dans le secteur de l'Industrie.....29
Figure 17: Principales difficultés rencontrées par les entreprises suite aux différentes mesures 32
Figure 18: Satisfaction des entreprises et des organisations vis à vis des mesures prises par les Etats et les Institutions sous régionales (BCEAO, BOAD, CREPMF) 33
Figure 19: Justification de l'insatisfaction des mesures prises 34
Figure 20: Justification de la satisfaction des mesures prises.....35
Figure 21: Délai estimé d'un « retour à la normale » de l'activité économique 35
Figure 22: Justification des craintes à la reprise des activités post COVID-19 36
Figure 23: Impacts des différentes mesures sur l'activité économique communautaire.....36

INTRODUCTION

La maladie à coronavirus (COVID-19) qui a été déclarée dans la ville de Wuhan en Chine à fin décembre 2019 s'est vite propagée dans plusieurs pays du monde. Elle a eu et continuera d'avoir des répercussions sanitaires, économiques et financières sans précédent à l'échelle mondiale et singulièrement dans l'espace UEMOA. En effet, le COVID-19 a été décrété comme une pandémie le 11 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et à ce jour, tous les Etats membres de la zone UEMOA en sont touchés avec le plus de cas observés en Côte d'Ivoire et au Sénégal, enregistrant respectivement 1667 et 1709 cas à la date du 10 mai 2020.

Tableau 1 : Situation du COVID-19 dans les Etats membres à la date du 10/05/2020

	PAYS DE L'UEMOA								
	Bénin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**Total**
Nombre de cas déclarés	319	751	1700	726	704	821	1709	174	**6904**
Nombre de guérisons	62	577	794	26	351	624	650	89	**3173**
Nombre de décès	2	49	21	3	38	46	19	11	**189**
Nombre de cas actifs	255	125	885	697	315	315	1040	74	**3706**

Source : CEDEAO

Pour faire face à cette pandémie, endiguer sa propagation et limiter ses effets sanitaires, sociaux et économiques qui impactent négativement tant la vie des populations que l'activité des entreprises avec son corollaire de conséquences sur le chiffre d'affaires, la trésorerie, la production, l'emploi, les faillites d'entreprises etc., l'ensemble des pays de l'Union, ont pris des mesures d'urgence.

En vue de contribuer à la réflexion sur la gestion des effets de la pandémie du COVID-19 sur les entreprises et l'économie de la sous-région, la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA), a procédé à une collecte de données auprès de ses structures membres à savoir les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Organisations Patronales, les Chambres d'Agriculture, les Chambres des Métiers, les Associations d'Importateurs/Exportateurs, les Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers, etc. Cette collecte visait à recueillir leur perception de la gestion des effets de la crise sur le

secteur privé à court et moyen termes, les orientations ou mesures à prendre pour limiter ses conséquences et pour relancer l'activité économique dans l'Union.

L'objectif général de cette étude est d'évaluer de manière préliminaire les conséquences économiques et financières du COVID-19 sur les entreprises de l'UEMOA, identifier les secteurs les plus durement touchés, les besoins et les attentes des chefs d'entreprises pour une relance de leurs activités économiques et une atténuation des conséquences de cette crise. De manière opérationnelle, l'étude vise à contribuer à la réflexion sur les actions concrètes à mettre en œuvre au profit des entreprises par les Etats, la Commission de l'UEMOA et la CCR-UEMOA en vue d'une relance de l'activité économique plus inclusive et mieux adaptée.

De manière spécifique, il s'agit de :

- recueillir la perception des acteurs économiques, notamment les chefs d'entreprises et leurs organisations sectorielles ou patronales, sur les impacts réels ou potentiels de la crise du COVID-19, notamment, les difficultés qu'elles traversent et leurs besoins en vue de proposer une meilleure offre d'accompagnement pendant et après la sortie de crise ;
- identifier les secteurs d'activités les plus touchés par la crise et les mesures d'accompagnement prises pour renforcer leur résilience ;
- identifier les mesures d'accompagnement urgentes de relance des économies et des entreprises, à envisager au niveau des Etats membres, de la Commission de l'UEMOA et de la CCR-UEMOA pour leur permettre de faire face à cette crise sans précédent et limiter les effets néfastes de la pandémie du COVID-19 sur l'économie communautaire ;
- faire des propositions concrètes aux Organes de l'Union, aux Etats membres et aux organisations du secteur privé sous-régionale.

Le principal résultat attendu est de disposer d'un document de base dont les conclusions contribueront à enrichir les réflexions menées (ou à mener) tant à l'échelle nationale que régionale visant à un meilleur accompagnement du secteur privé face aux différentes préoccupations relayées par les organisations au sein de l'UEMOA.

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

La méthodologie de l'étude a consisté dans une première phase à faire une revue documentaire sur la pandémie du COVID-19, ses effets et ses impacts sur les économies et les entreprises à partir de travaux en cours, une revue de presses en ligne, etc. Cette étape aura permis de s'accorder sur les objectifs et les résultats qui peuvent être attendus de l'étude et d'identifier les variables les plus pertinentes à intégrer dans les outils de collecte.

Dans une seconde phase, il s'est agi d'adresser à l'ensemble des cinquante-six (56) organisations d'entreprises membres de la CCR-UEMOA, soit sept (07) organisations par pays, un questionnaire de cinq (05) pages pour recueillir leurs avis et ceux de leurs membres. Le questionnaire a été élaboré avec le maximum de réponses déjà codifiées de sorte à limiter les réponses ouvertes qui sont certes, souvent plus riches en information et donnant plus de liberté à l'enquêtée, mais qui nécessitent des traitements plus fastidieux et souvent, conduisent à des taux de réponses faibles voire superficielles et/ou inexploitables.

La conception du questionnaire s'est faite en tenant compte des objectifs de l'étude. Le questionnaire est ainsi circonscrit car il ne permet de capter que les variables entrant dans le cadre de l'étude. Il regroupe toutes les variables en trois (03) sections de façon homogène. Ce sont :

- Section A : identification de l'organisation ;
- Section B : les difficultés rencontrées par les organisations et les entreprises et, leurs impacts économiques ;
- Section C : les mesures d'accompagnement souhaitées par les organisations et les PME ou recommandations formulées à l'attention des gouvernements des Etats membres, de la Commission de l'UEMOA et de la CCR-UEMOA.

Initialement prévue pour durer deux (02) semaines à partir du 02 avril 2020, la collecte a été prolongée à deux reprises jusqu'au 30 avril 2020 après plusieurs relances des organisations membres par mail et par WhatsApp.

Un masque de saisie a été élaboré sous EPIDATA et a permis de saisir les quarante–sept (47) questionnaires réponses transmis par les organisations professionnelles d'entreprises. La base de données récupérée en Excel, version 2016 a été apurée et l'ensemble des traitements statistiques et des graphiques ont été effectués sous cette application de la suite Microsoft. Les analyses statistiques sont essentiellement descriptives et bi-variées des réponses fournies par les organisations. Le taux de réponse par pays membre de l'UEMOA se présente comme suit :

Figure 1 : Taux de réponse par type d'organisation membre de la CCR-UEMOA

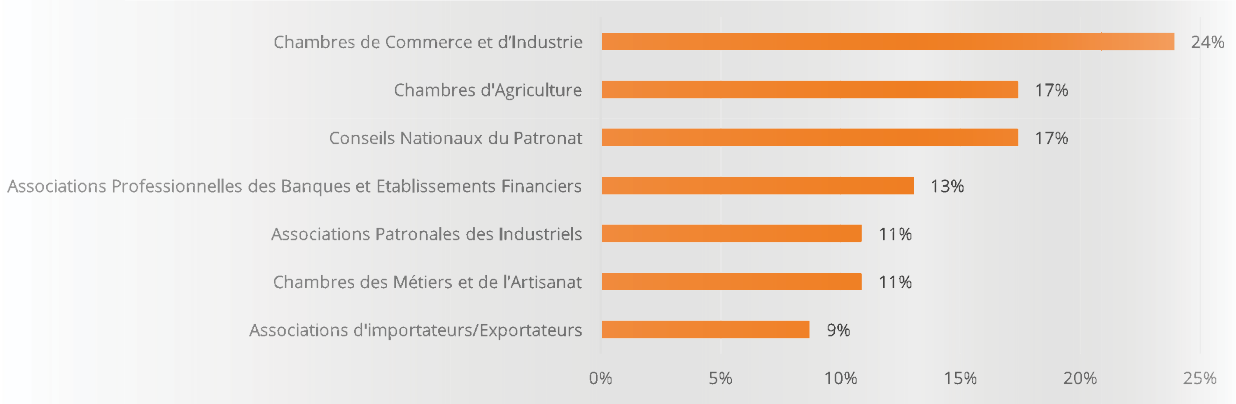

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

Figure 2: Taux de réponse par pays membre de l'UEMOA

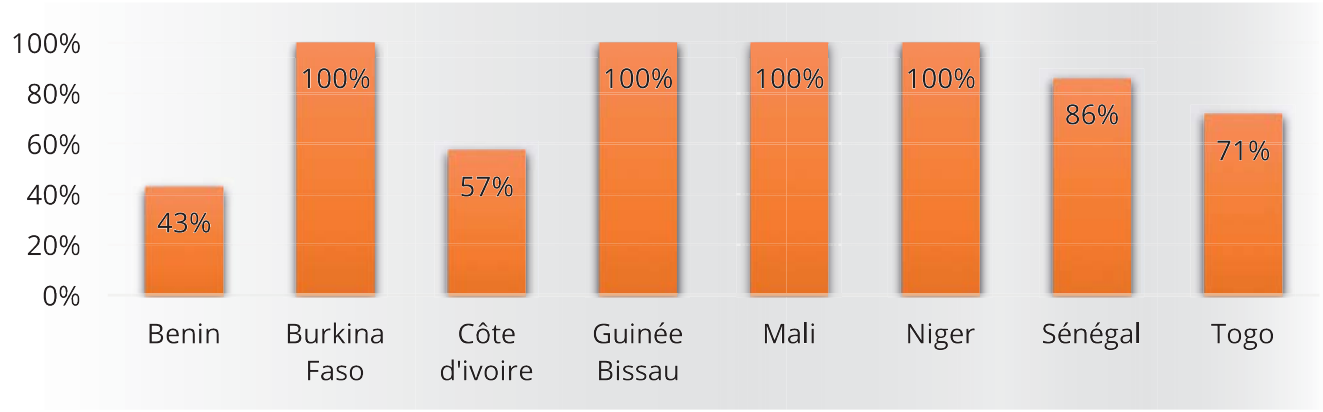

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

Tableau 2: Tableau récapitulatif des réponses par Organisation et par pays

	PAYS DE L'UEMOA								
Organisations membres de la CCR	**Benin**	**Burkina Faso**	**Côte d'ivoire**	**Guinée Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**	**Total**
Chambres de Commerce et d'Industrie	1	1	1	1	1	1	4	1	11
Chambre des Métiers et de l'Artisanat		1		1	1	1		1	5
Chambres d'Agriculture	1	1	1	1	1	1	1	1	8
Associations d'importateurs/Exportateurs		1		1	1	1			4
Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers		1		1	1	1	1	1	6
Conseil National du Patronat	1	1	1	1	1	1	1	1	8
Associations Patronales des Industriels		1	1	1	1	1			5
Total	3	7	4	7	7	7	7	5	47
Effectif attendu	7	7	7	7	7	7	7	7	56
Taux de réponse Pays	43%	100%	57%	100%	100%	100%	100%	71%	84%

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

I

IMPACT MACROECONOMIQUE DU COVID-19 SUR L'ECONOMIE MONDIALE

Débutée en Chine en fin d'année 2019, la pandémie du COVID ébranle tous les fondamentaux macros et micro-économiques et bouleverse toutes les estimations de croissance économique. C'est ainsi que toutes les économies du monde s'accordent à revoir à la baisse leurs indicateurs pour l'année 2020. Selon le FMI, l'économie mondiale devrait se contracter de 3 % en 2020 par rapport à 2019 (-3,0% en 2020 contre +3,3% initialement prévu en janvier 2020). Ces prévisions sont susceptibles de connaitre une amélioration ou une dégradation en fonction de l'évolution de la pandémie.

La principale cause de cet écroulement de l'économie mondiale est la chute de la consommation des ménages en raison des mesures de confinement et de fermetures des frontières adoptées pour contenir la propagation de la maladie, la baisse des investissements notamment dans le BTP avec l'arrêt de nombreux chantiers. Aussi la baisse de la production au niveau des entreprises par le fait de la pénurie de main d'œuvre liée aux mesures de confinement du personnel, de modification des horaires de travail, de distanciation sociale et la disponibilité de la matière première aura des effets sur les prix des produits et l'inflation.

En Europe, depuis le début de l'année, les prévisions sur la croissance économique et le commerce international ont été revues à la baisse par l'OCDE et le risque d'une récession est de plus en plus fort. L'économie devrait se contracter encore davantage (– 7,7 % en 2020 et + 6,3 % en 2021). Les pays développés de ce continent comme la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie devrait connaitre un recul de leur PIB respectivement de 8%, 7%, 8% et 9,1%. L'économie européenne devra s'attendre à vivre une récession économique en 2020.

Aux États-Unis, pays le plus touché au monde en nombres de cas positifs au COVID-19 et de décès les plus élevés au monde, la pandémie du COVID-19 aura mis un terme à dix ans de croissance économique ininterrompue. Le PIB devrait connaitre une baisse pour 6,3% en 2020.

En Chine, alors que l'on s'attendait à une croissance économique de près de 5 % pour l'année 2020, l'épidémie du COVID-19 semble présager une baisse du PIB chinois à 0,8 %. La croissance économique est marquée par un recul de 6,8% au premier trimestre. La production industrielle a plongé de 13,5 % sur les mois de janvier et février 2020, par rapport à la même période de l'année 2019.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique est pénalisée par le resserrement des conditions financières mondiales, la fuite des capitaux et la chute des prix des matières premières. La croissance économique devrait ainsi passer de 2,4% en 2019 à une fourchette de -2,1% à -5,1% en 2020 selon une étude[1] du groupe de la Banque Mondiale. Ainsi, la chute de la croissance pourrait atteindre jusqu'à 7 points de pourcentage dans les pays exportateurs de pétrole et jusqu'à 8 points de pourcentage dans les pays exportateurs de métaux, et modéré dans les pays ne disposant pas de grandes ressources naturelles.

Dans l'UEMOA, selon les estimations de la Commission de l'UEMOA, la croissance économique de l'Union devrait chuter de près de la moitié pour l'année 2020. En effet, la croissance économique devrait s'établir à 2,7% pour une prévision initiale de 6,6% car les mesures prises entraineront un ralentissement de l'activité économique, avec des conséquences sur l'activité des entreprises et par conséquent sur les recettes fiscales des Etats. Aussi, un impact non négligeable de la pandémie est l'effet induit sur le cours de certaines matières premières telles que le pétrole, l'or, le coton, le café et le cacao, etc. Avec les mesures de confinement, les pays producteurs de pétrole assistent à une chute vertigineuse du cours du baril du pétrole toute chose qui impacteront le niveau des recettes budgétaires des Etats et les activités des entreprises dans le secteur. L'or n'est pas en reste même si sa baisse reste modérée pour l'instant. Aussi, l'arrêt des usines de transformation de coton dans les pays importateurs entraine une chute du cours du coton.

En outre, l'inflation pourrait connaitre une hausse dans les mois à venir du fait de la rareté de certains biens liés aux mesures de fermetures de frontières, aux difficultés de production, aux renchérissements de certains frais d'importations etc. Ainsi le taux d'inflation devrait s'établir dans l'UEMOA à 2,5% au lieu de 1,1% initialement prévu. Enfin la morosité de l'activité économique observée dans l'ensemble des pays de l'Union impactera davantage les échanges intracommunautaires.

[1] Africa's pulse, groupe de la banque mondiale, **évaluation de l'impact économique du covid-19 et des réponses politiques en Afrique subsaharienne,** avril 2020 | volume 21

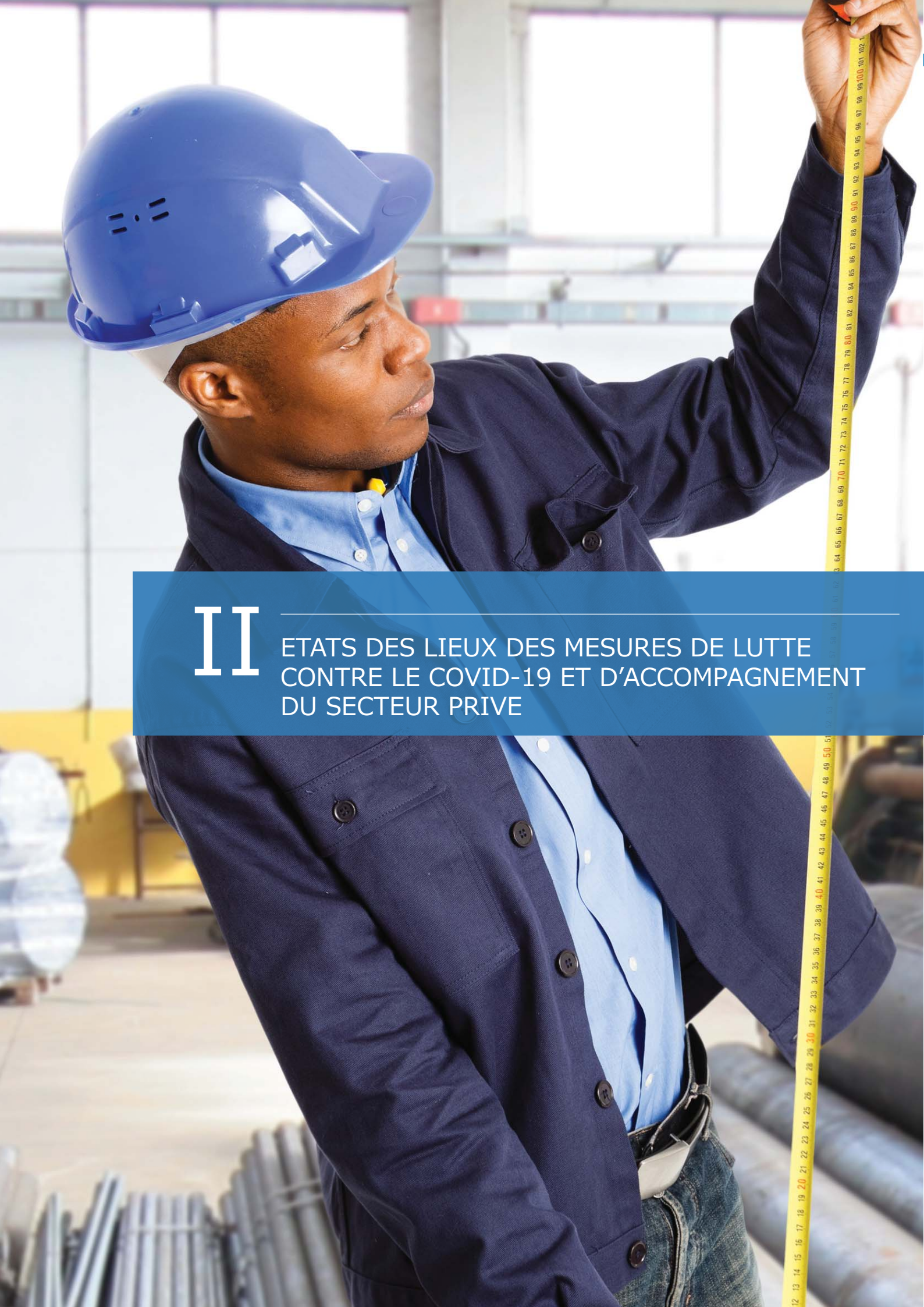

II ETATS DES LIEUX DES MESURES DE LUTTE CONTRE LE COVID-19 ET D'ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR PRIVE

2.1. Les mesures de lutte contre le COVID-19 prises dans les Etats membres

Face à la pandémie de la maladie à coronavirus, les Gouvernements des différents Etats membres ont pris des mesures socio-économiques visant à atténuer les impacts de la maladie et limiter sa propagation, notamment à soulager la trésorerie et/ou les comptes d'exploitation des agents économiques privés des secteurs formel et informel.

D'un coût global estimé à 5 284,93 milliards de FCFA, ces mesures peuvent être regroupées en mesures sociales d'aides aux ménages et aux entreprises (Fonds de solidarités/Soutien, paiements de factures d'électricité, eau, loyers, etc.), mesures d'accompagnement des entreprises et mesures fiscales et douanières pour les entreprises. Les mesures d'accompagnement des entreprises avaient pour but essentiel de maintenir l'activité économique, soulager la trésorerie des entreprises et préserver l'emploi et l'outil de travail notamment la capacité de production.

Tableau 3: Coût global des plans de riposte par pays et par domaine (en milliards de FCFA)

	Sanitaire	Social	Relance économique	Total
Bénin	213,46	50	40	303,46
Burkina Faso	177,85	76,08	140,17	394,1
Côte d'Ivoire	95,88	349,54	1351,45	1796,87
Guinée-Bissau	-	-	-	-
Mali	57,1	130,7	349,65	537,45
Niger	167,32	300,3	385,4	853,02
Sénégal	96,33	50	853,7	1000,03
Togo	110	110	180	400
Total	917,94	1066,62	3300,37	5284,93

Source : Commission de l'UEMOA

Outre ces différentes mesures prises par les Etats, les institutions sous régionales telles que la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) ont d'une part fait des propositions de mesures pour assurer un niveau adéquat de liquidités dans les économies, modérer le coût du crédit, soutenir le secteur privé, atténuer l'impact de la crise sur les couches vulnérables de la population et éviter une récession. D'autre part, elles ont pu allouer des prêts concessionnels d'un montant de 120 milliards, soit 15 milliards par Etat membre, pour le financement des mesures d'urgence liées à la pandémie.

Tableau 4: Situation des mesures prises par les Etats membres

	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Togo	Sénégal
Mesures barrières à la propagation de la pandémie du COVID-19								
Intensification des campagnes de sensibilisation	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Etat d'urgence sanitaire	☐	☒	☒	☒	☐	☒	☒	☒
Fermeture des frontières	☐	☒	☒	☐	☐	☒	☒	☒
Bouclage/Confinement des villes avec des cas détectés de coronavirus	☒	☒	☒	☐	☒	☒	☒	☒
Instauration d'un couvre-feu	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Mise en quarantaine/Auto-confinement des voyageurs, des cas suspects, des contacts des malades dans les centres réquisitionnés par l'Etat, personnes testées positives et nécessitant pas une hospitalisation	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Renforcement du contrôle sanitaire aux différentes frontières	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur pour une période déterminée et renouvelable	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Fermeture des lieux de culte	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☒	☒
Réaménagement des horaires de travail (Journée continue)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐
Gratuité totale du diagnostic et de la prise en charge de tous les cas suspects et confirmés de Covid-19	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Fermetures des lieux de rassemblement notamment les bars, maquis, restaurants et boîtes de nuit	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐
Imposition du port du masque	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Arrêt du transport en commun	☒	☒	☒	☒	☐	☒	☒	☒
Fermeture des marchés	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☒	☐
Confinement des populations	☒	☒	☒	☒	☐	☒	☒	☒
Mesures sociales								
Exonération du paiement de factures d'eau et électricité pour les tranches sociales	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Mise en place d'un programme de résilience économique et sociale	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Distribution de denrées alimentaires aux populations vulnérables	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Remise de peine de prisonniers	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☒
Mesures fiscales, douanières et financières pour accompagner le secteur privé								
Exonérations/report ou allégements fiscaux temporaires (différé de paiement de taxes et impôts, de charges fiscales et sociales)	☒	☒	☐	☒	☒	☒	☒	☒
Rééchelonnement des crédits bancaires	☒	☒	☒	☐	☒	☒	☒	☒
Subventions aux loyers et report de factures de loyer	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Report des droits et taxes de douane à l'importation	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Remise d'impôt direct, de TVA et remboursement accéléré des crédits de TVA	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Suspension des contrôles fiscaux	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Aides financières (baisse des taux d'intérêt, crédits garantis, ...)	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Mesures d'accompagnement des entreprises								
Exonération de droits et taxes à l'importation sur les équipements de protection, de sécurités et les produits pharmaceutiques entrant dans le cadre de la lutte contre le Covid-19	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Annulation des pénalités de retards dans le cadre de l'exécution des marchés et commandes publics avec l'Etat	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Instauration d'un fonds de Soutien/Solidarité/Relance des entreprises en difficultés	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Paiement de la dette intérieure	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Réaménagement du paiement des frais de magasinage en douane	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐
Suspension des pénalités et la facturation des surestaries	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐

2.2. Rappel des mesures de lutte prises par les organisations professionnelles et les entreprises de l'Union

Dès l'apparition des premiers cas de COVID-19 dans l'UEMOA, certaines entreprises ou organisations se sont préparées à une résilience face aux conséquences économiques que la pandémie pourrait entraîner. En effet, les premières actions menées par celles-ci ont porté sur la sensibilisation de leurs membres sur les mesures barrières et d'hygiènes à développer au sein de leurs entreprises et organisations pour continuer à assurer le fonctionnement de celles-ci. Elles ont aussi animé des sessions de partage d'informations sur les meilleurs attitudes et comportements à tenir dans les entreprises pour assurer la survie de celles-ci.

C'est ainsi que dès l'apparition des premiers cas dans les différents Etats membres, le secteur privé, à travers les Chambres de Commerce et d'Industrie et les organisations professionnelles, a réagi spontanément en adoptant les mesures suivantes :

- la mise en place de comité interne d'écoute et de veille ;
- la sensibilisation du personnel sur les mesures d'hygiènes et de protection pour assurer la continuité des services, la production, les emplois et permettre à l'économie d'être plus résiliente ;
- la sensibilisation du personnel sur les mesures barrières et les mesures d'hygiènes préconisées par l'OMS ;
- l'acquisition et la distribution de kits de protection (masques de protection, gels hydroalcooliques et dispositifs de lave-mains) ;
- l'édition de bulletin d'information pour sensibiliser les populations et les opérateurs économiques sur la maladie ;
- le confinement total ou partiel du personnel du secteur privé ;
- l'élaboration et la proposition de notes sur les mesures fiscales, douanières, sociales et économiques pour accompagner les entreprises pour une sortie de crise ;
- l'organisation de visites aux entreprises sinistrées par certaines chambres consulaires ;
- les enquêtes et études menées au niveau des entreprises dans certains pays pour apprécier l'impact de la crise sur leurs activités ;
- la tenue de réunions de concertations entre le secteur privé et les autorités politiques pour trouver une solution à la crise ;
- la participation dans les Comités de Gestion et de Fonds nationaux dédiés à la crise du Covid-19 ;
- etc.

Outre ces mesures, le secteur privé de la sous-région s'est impliqué directement sur le terrain dans la lutte contre le COVID-19 et la gestion de ses effets sociaux induits en accompagnant les efforts des Etats par des dons en nature (don de kits de gel, de masques et d'appareils pour les populations et le personnel soignant) et en numéraire par la collecte de fonds pour appuyer les Comités nationaux de Gestion du COVID-19.

Les entreprises ont, en plus des mesures édictées plus haut, procédé à :

- la sensibilisation du personnel, des clients et fournisseurs sur les gestes barrières à la propagation du COVID-19 ;
- un renforcement des dotations de protection pour le personnel ;
- la réorganisation du travail (rotation d'effectifs, système de télétravail, modification des horaires de travail ; congés partiels etc.) en tenant compte des contraintes fixées par les Etats ;
- des négociations avec les institutions bancaires pour le rééchelonnement des crédits des entreprises.

III L'IMPACT DE LA PANDEMIE DU COVID-19 SUR LES ENTREPRISES ET LEURS ORGANISATIONS

L'analyse des effets du COVID-19 sur les secteurs d'activités permet d'observer que les conséquences économiques et financières du COVID-19 ont été de plusieurs ordres et variaient significativement selon l'activité. En effet, au regard de son caractère inédit, singulier et planétaire, la crise du COVID-19 a éprouvé durement les entreprises la quasi-totalité des secteurs économiques et leurs organisations professionnelles. C'est ainsi que, selon les organisations professionnelles d'entreprises, tous les secteurs ont été impactés, d'une manière ou d'une autre dans des proportions différentes. Selon ces organisations, le secteur des **Services** semble être celui où l'impact négatif de la crise du COVID-19 est le plus important de l'avis de 87% d'entre elles. Ce secteur est suivi respectivement par le **Commerce, l'industrie, l'artisanat et l'agriculture** dans les proportions d'avis **de 71%, 62%, 56% et 48%.**

Figure 3: Secteurs d'activités les plus impactés par la crise

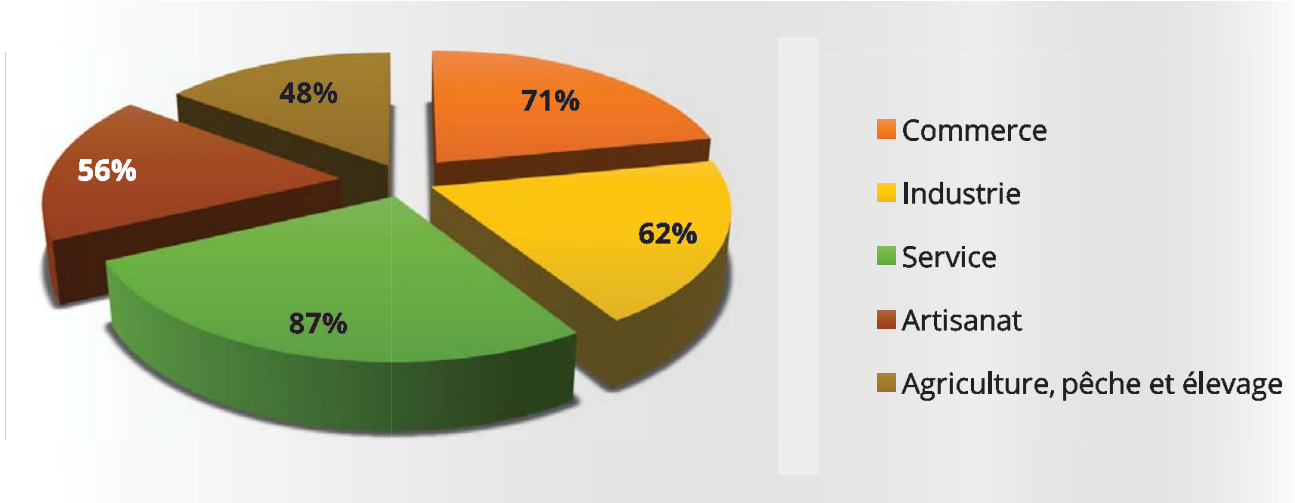

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

Quant à l'emploi, il a connu une baisse d'ensemble de l'ordre de 25% selon les organisations professionnelles d'entreprises. Cette baisse, si elle semble faible dans l'ensemble par rapport aux effets attendus du COVID-19, s'expliquerait par les contraintes en matière de licenciement, le sentiment de confiance des entreprises à une reprise prochaine rapide des activités, le choix d'éviter les coûts de rotation et ceux liés à d'éventuels nouveaux recrutements.

3.1. Les effets induits de la crise du COVID-19 dans le secteur des Services

Si le secteur des services est ressorti comme celui qui subit le plus les effets de la crise, cela est dû à l'arrêt quasi-totale des activités de **tourisme (100%), d'hôtellerie (95%), de restauration (95%), d'agence de voyage (95%).** Ces quatre secteurs subissent les effets des fermetures des frontières et des confinements des villes présentant des cas positifs.

Figure 4: Les activités les plus impactées dans le secteur des services

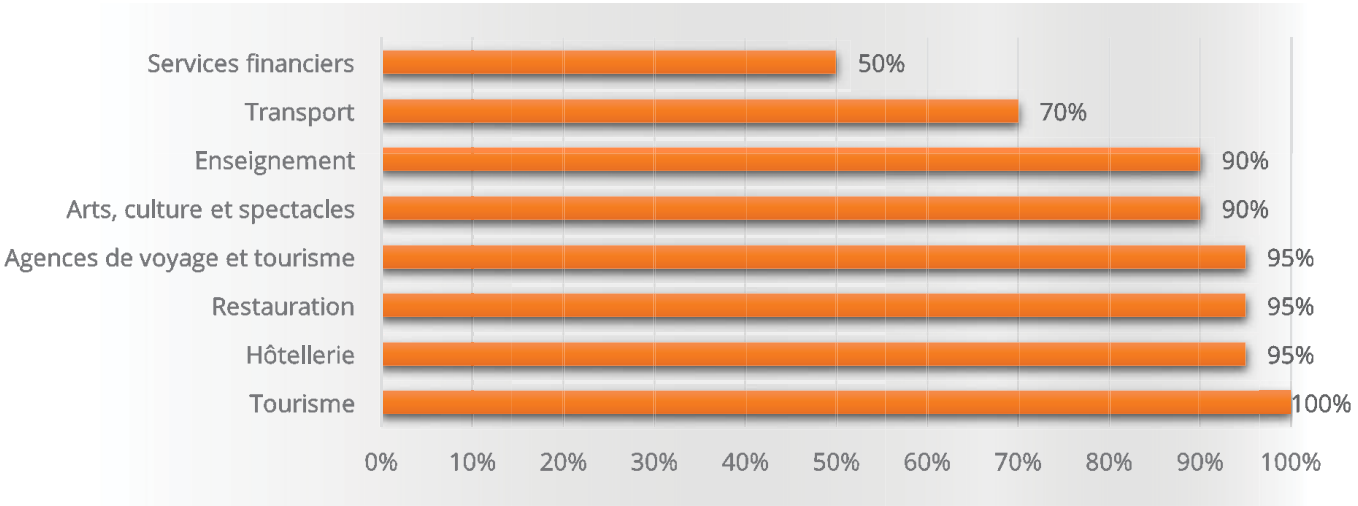

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

Si la fermeture des frontières n'a pas affecté le fret, il ressort toutefois que le secteur des transports de personnes (**aérien, routier et ferroviaire)** est très impacté de l'avis de 70% des organisations parce que le transport de personnes (aérien et terrestre) a été stoppé dans la plupart des pays.

L'arrêt des cours dans les établissements d'enseignements perturbe le bon déroulement de l'année scolaire et expose les promoteurs des établissements privés à des charges imprévues. De ce fait, ce secteur est impacté à près de 60%.

Le secteur financier n'est pas en marge des effets négatifs de la crise du COVID-19. En effet, il subit les difficultés de remboursement des clients, la baisse des demandes de crédit due à l'incertitude liée à la maladie etc.

3.1.1. Sur le chiffre d'affaires

Pour les entreprises du secteur des Services, le chiffre d'affaires devrait connaitre une baisse de plus de la moitié dans les différents secteurs d'activités si la pandémie perdurait jusqu'en fin juin 2020. En effet, dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie, des agences de voyage, du transport et de l'enseignement, des arts et spectacles, le chiffre d'affaires devrait baisser de plus de 50% de l'avis respectif de 69%, 55%, 52%, 57%, des acteurs interrogés. Dans le secteur de la restauration, le chiffre d'affaires sera marqué par une baisse de 25% à 50% pour 58% des acteurs interrogés et dans le secteur financier, la baisse devrait être de l'ordre de moins de 25%.

Figure 5: Proportion de la baisse estimée du chiffre d'affaires dans le secteur des services

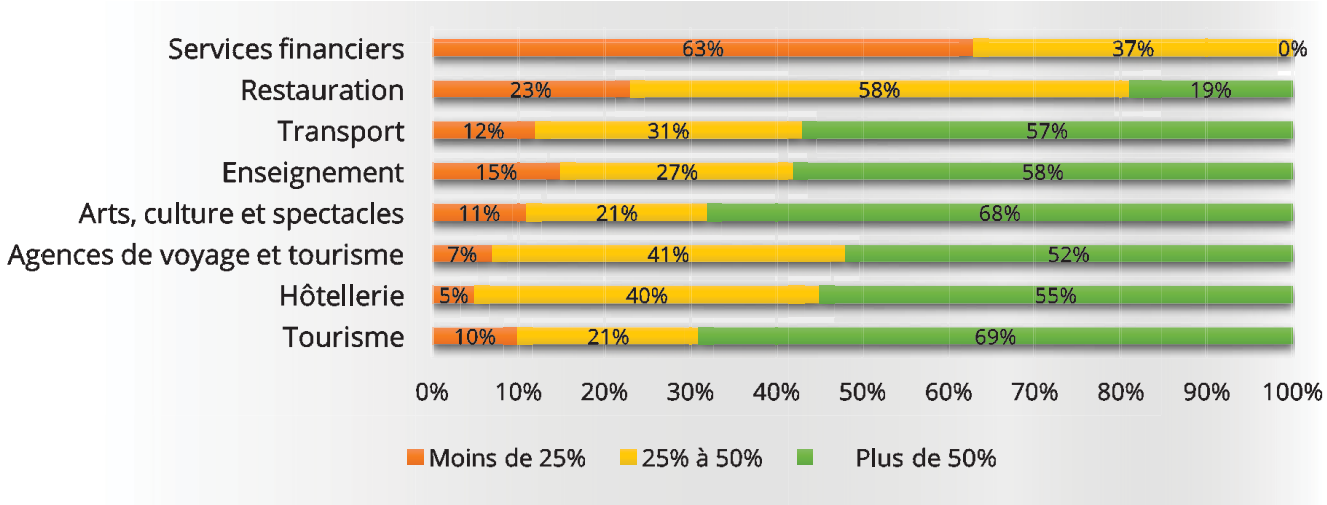

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

3.1.2. Sur la trésorerie

Le niveau de la trésorerie est ressorti en baisse chez toutes les entreprises du secteur des services.

Figure 6: Baisse estimée de la trésorerie dans le secteur des services

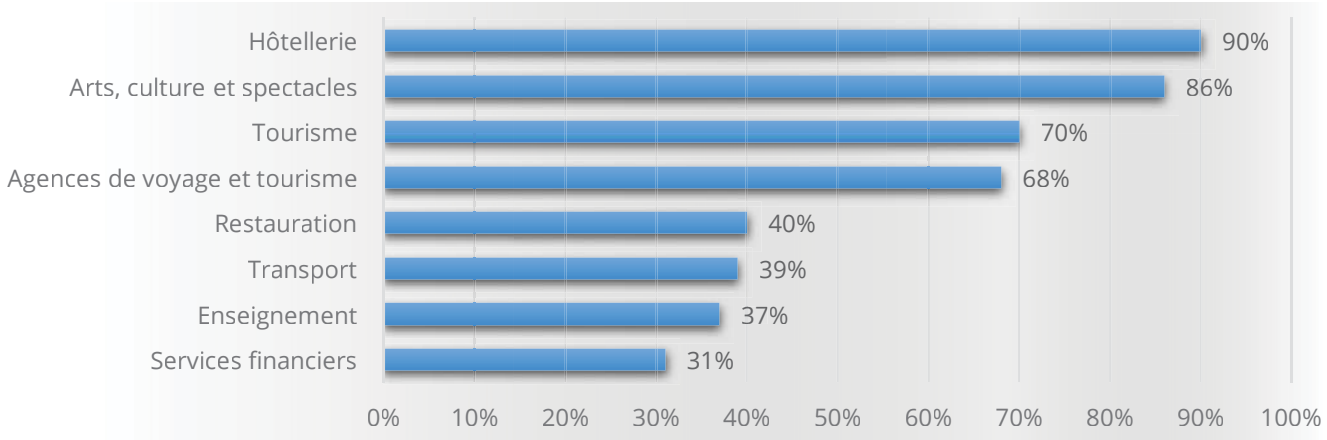

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

3.1.3. Sur l'emploi

En ce qui concerne l'emploi, il faut noter le grand effort fournit par les entreprises pour maintenir les emplois. En effet, dans le secteur des services, la plupart des emplois ont été maintenus. Les secteurs d'activités qui ont procédé à des suppressions d'emplois l'ont fait en général dans une proportion de moins de 25% (Tourisme, Enseignement, Transport, Restauration, Hôtellerie). Il s'agit pour la plupart de contractuels et de personnels non essentiels.

Toutefois certains secteurs comme l'hôtellerie, les agences de voyage et de tourismes, l'enseignement etc. ont dû recourir à des chômages partiels/chômages techniques pour certaines catégories d'employés en réduisant leur effectif salarié dans les proportions de 25% à 50%.

Figure 7: Proportion de la baisse estimée de l'emploi dans le secteur des services

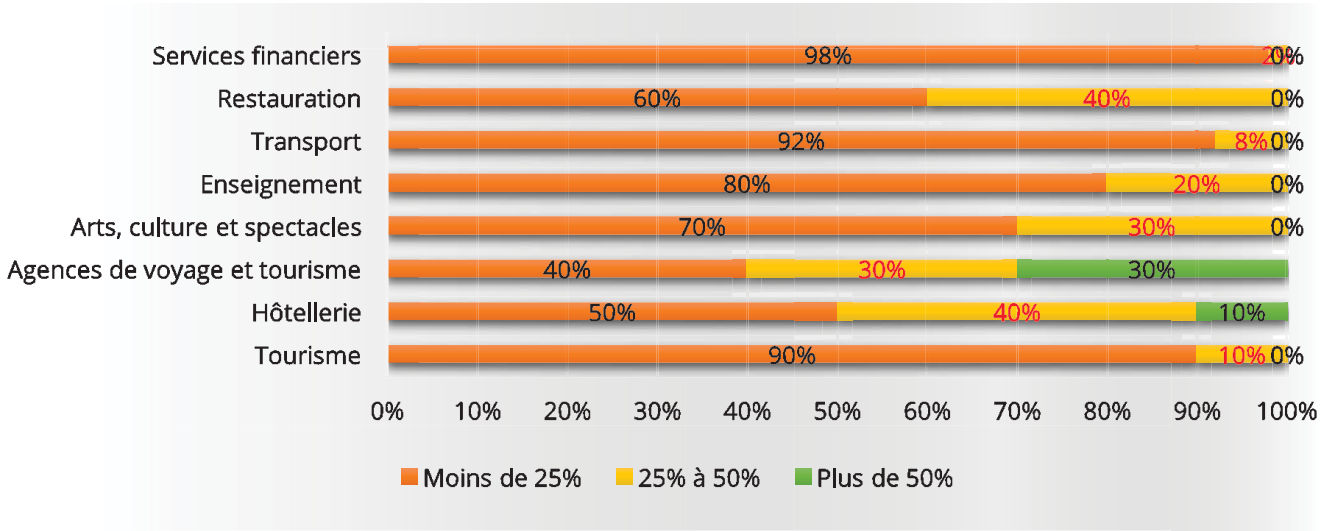

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

Les infirmières sont nos héros ! Merci aux courageux soins de santé qui travaillent dans les hôpitaux et qui combattent ensemble contre le virus

3.1.4. Sur l'investissement

Une des principales conséquences de la crise du COVID-19 sur le secteur des services est l'annulation voire le report des principaux investissements initialement prévus par les entreprises. La situation d'incertitudes créée par la pandémie n'encouragerait pas ces dernières à poursuivre certains projets en 2020. En effet, dans l'enseignement, 100% des acteurs préfèreraient reporter leurs investissements. Il en est de même dans l'hôtellerie et la restauration respectivement pour 80% et 82% d'entre eux. Toutefois les acteurs du Tourisme, de la Culture, du transport préfèrent annuler les investissements prévus en 2020 respectivement dans les proportions de 70%, 47% et 30%.

Figure 8: Décision d'investissements par type d'activité dans le secteur des services

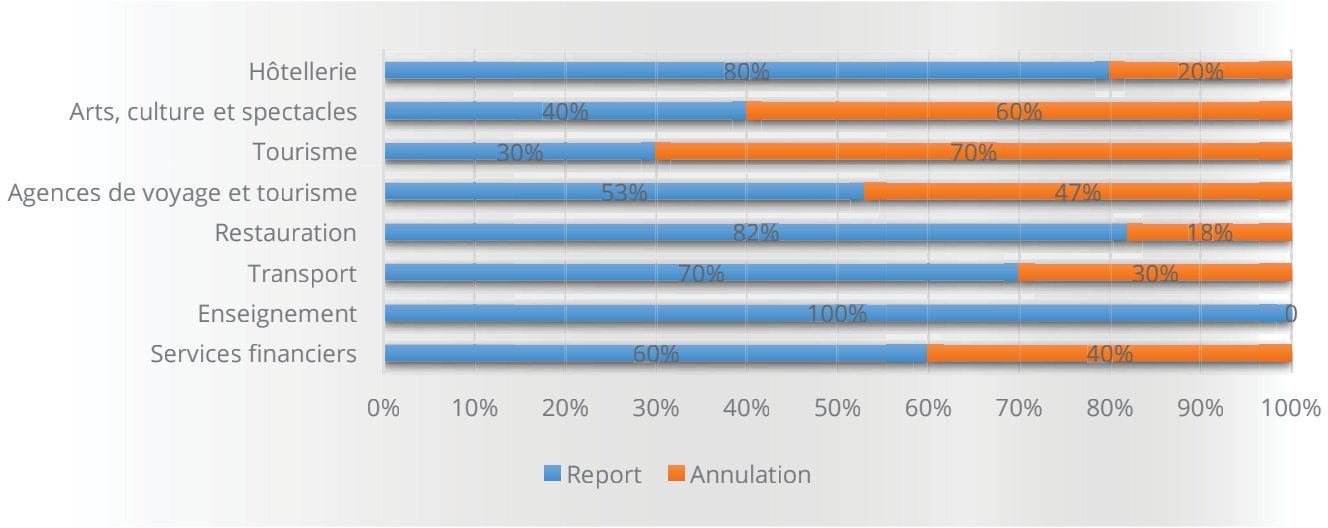

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

3.2. Les effets induits de la crise du COVID-19 dans le secteur du Commerce

Dans le Commerce, les maillons les plus touchés par la pandémie du COVID-19 concernent le secteur informel notamment celui de la vente des produits frais, le commerce de détail, le commerce de demi-gros, les exportations et les importations dans les proportions respectives de 96%, 84%, 77%, 43% et 40%. Ces maillons subissent les effets d'une baisse de l'offre et de la demande du fait de l'arrêt ou du ralentissement des activités en raison de l'observation des mesures barrières et de distanciation sociale, des mesures de confinement, des restrictions de mouvements de personnes et de biens qui, dans l'ensemble participeraient à une perturbation du commerce, à la baisse des revenus et du pouvoir d'achat des ménages.

De ce fait, la tendance de la demande est baissière et induit une limitation des importations à ce qui est essentiel. Si la fermeture des marchés a mis en difficultés le commerce de détail et particulièrement celui des produits frais, les mesures de couvre-feu ont mis à mal l'activité des débits de boisson, restaurants, boîtes de nuit, cinéma, théâtre.

Figure 9 : Les activités les plus impactées dans le secteur du Commerce

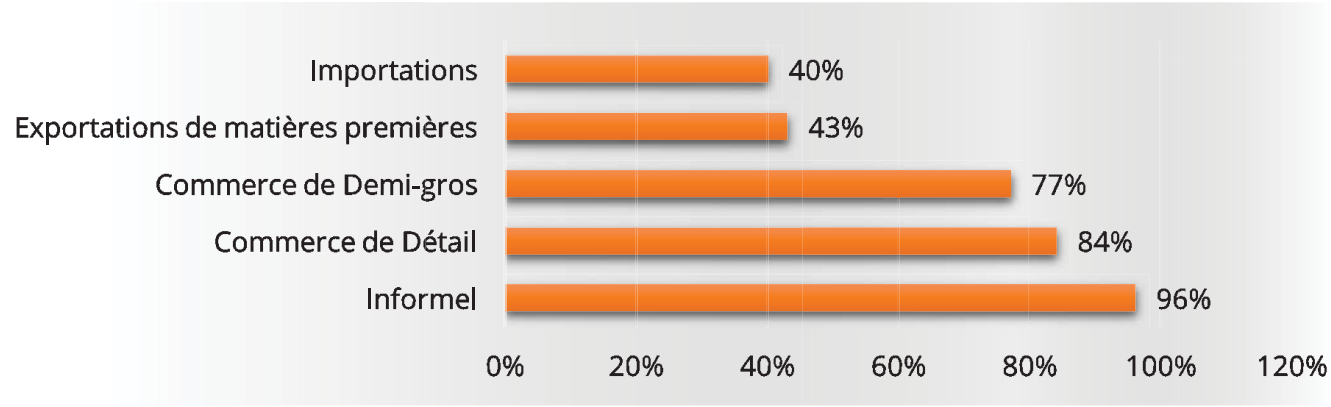

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

3.2.1. Sur le chiffre d'affaires

Les acteurs du secteur du commerce (constitués à 75% d'acteurs du secteur informel) estiment avoir perdu entre 25% à 50% de leurs chiffres d'affaires en raison en raison soit, des arrêts de leurs activités (des fermetures des marchés, des débits de boissons et restaurants) soit, des couvre-feux instaurés. Pour 80% des acteurs exportateurs de ce secteur, les principales raisons sont liées entre autres, à la récession économique dans les pays destinataires, aux mesures de confinement des populations dans ces pays et aux difficultés de la disponibilité de la logistique d'acheminement. Les importateurs connaissent une réduction de leurs chiffres d'affaires par le fait de la baisse de la consommation des ménages, de la demande des produits et des difficultés d'approvisionnement.

Figure 10: Proportion de la baisse estimée du chiffre d'affaires dans le secteur du Commerce

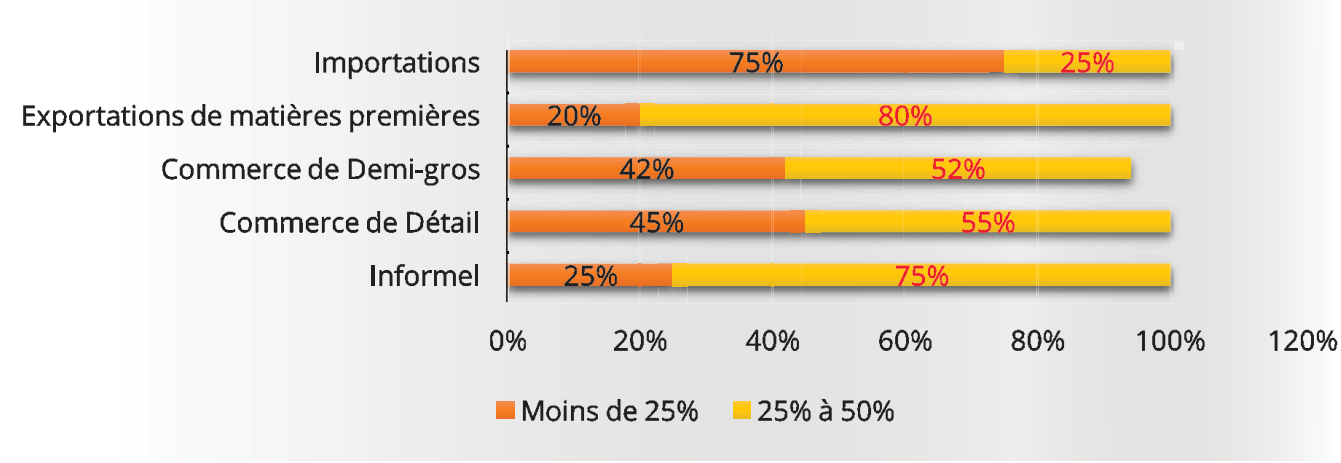

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

3.2.2. Sur la trésorerie

La baisse du chiffre d'affaires au niveau des entreprises du Commerce a eu pour effet immédiat la diminution de la trésorerie. Ainsi, 32% des importateurs ont connu une baisse de trésorerie de l'ordre de 25%. Il en est de même pour 40% des exportateurs, 63% des Commerce de gros, 72% des Commerce de détail et 81% des commerçants du secteur informel.

Figure 11: Baisse estimée de la trésorerie dans le secteur du Commerce

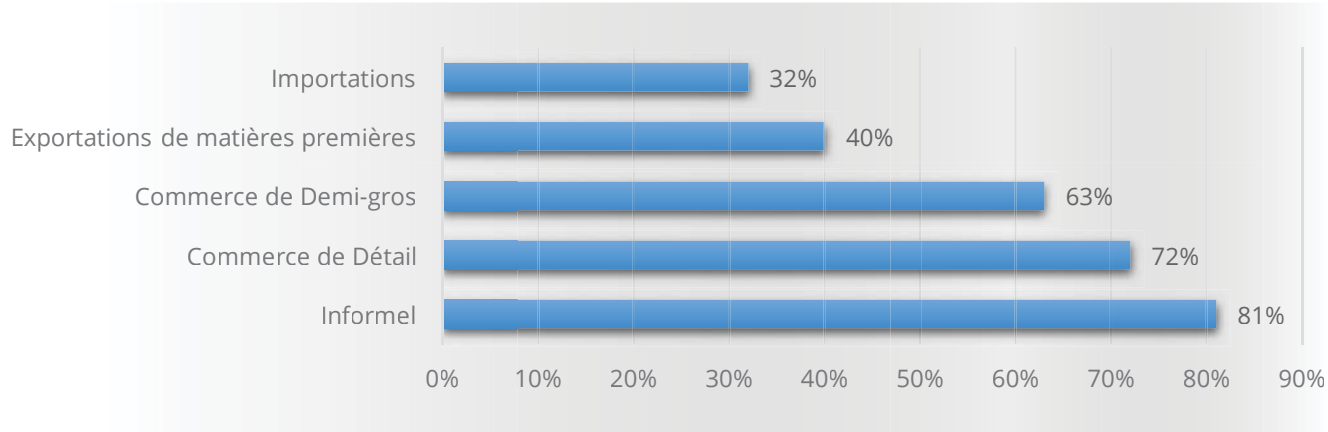

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

3.2.3. Sur l'emploi

L'emploi dans le secteur du Commerce est resté quasi-stable. Les entreprises n'ont pas eu recours à des suppressions d'emplois dans la majorité même si elles ont souffert des mesures de fermetures des marchés.

Figure 12: Proportion de la baisse estimée de l'emploi dans le secteur du Commerce

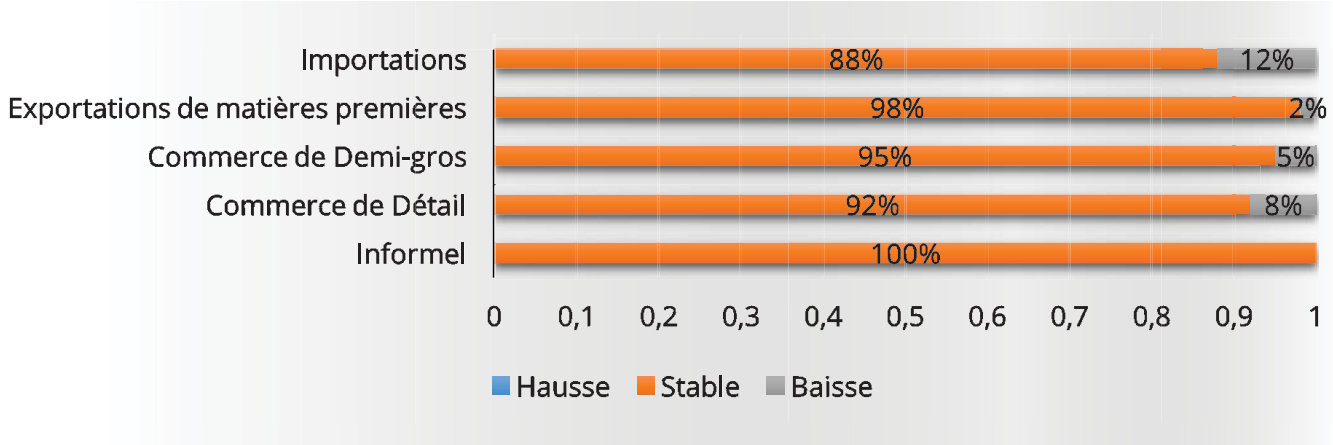

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

3.2.4. Sur l'investissement

La conjoncture économique difficile ne permet d'envisager le maintien des investissements prévus par les entreprises de commerce en 2020. Ainsi, elles sont respectivement 80%, 79%, 63%, 61% et 53% des entreprises du secteur informel, du commerce de demi-gros, de détail, des exportateurs et des importateurs à envisager un report à 2021 de leurs investissements. Il faut toutefois noter que 40% des importateurs et 39% des exportateurs envisagent maintenir leur niveau d'investissement de 2020 en raison des engagements financiers en cours.

Figure 13: Décision d'investissements par type d'activités dans le Commerce

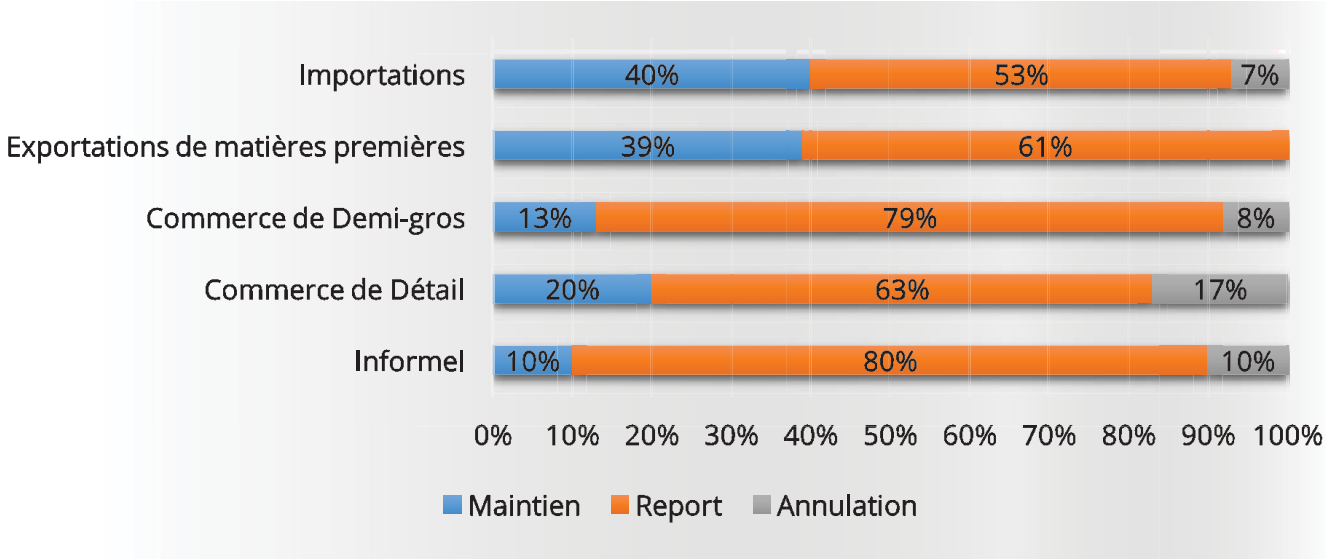

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

3.3. Les effets induits de la crise du COVID-19 dans le secteur de l'Industrie

Dans **l'Industrie**, les secteurs d'activités les plus impactés par la crise du COVID-19 sont respectivement **l'agro-industrie (77%), le BTP et la construction immobilière (72%), les mines (62%), l'industrie manufacturière (61%), l'industrie du pétrole (60%)**. Ce secteur subit les effets de la rupture des circuits/perturbation d'approvisionnement en matières premières, de la diminution des volumes importés des matières premières du fait du confinement des populations des principaux pays fournisseurs, de la mise en hibernation de certains marchés publics du fait de la situation de crise, des mesures de restrictions sur les regroupements de personnels et des investissements dans les équipements de protection.

L'industrie du pétrole et celle minière subissent les effets de la baisse des cours de ces matières premières sur le marché international.

Figure 14: Les activités les plus impactées dans le secteur de l'Industrie

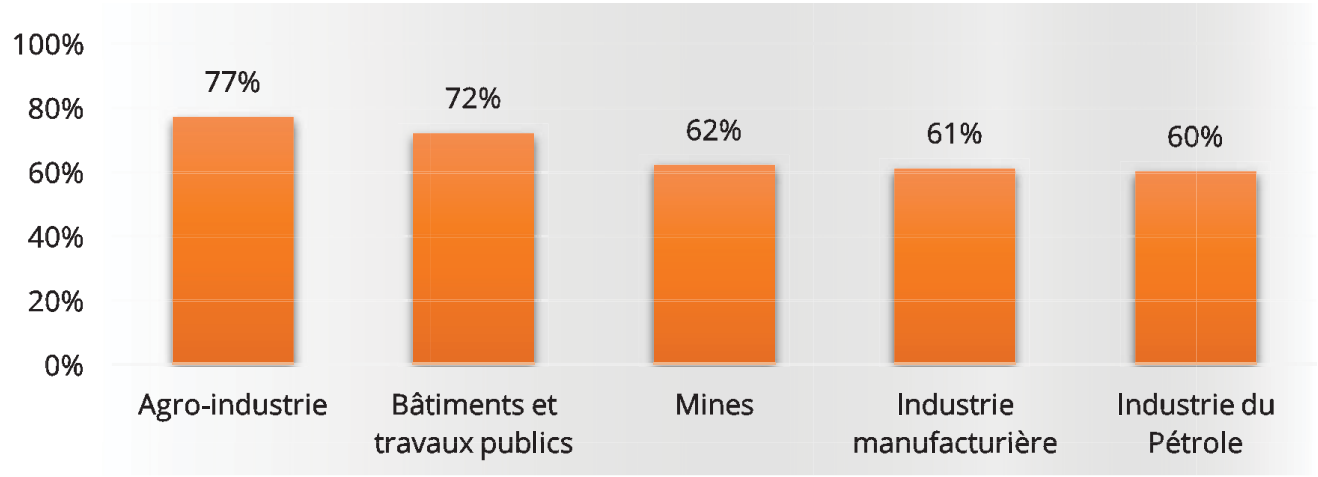

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

3.3.1. Sur le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est en baisse de l'ordre de 25% dans tous les segments du secteur industriel notamment dans l'agro-industrie, les mines et l'industrie du pétrole. Cela s'expliquerait par les baisses de production liées aux mesures de distanciation sociales adoptées dans les unités industrielles, notamment les rotations d'effectifs, la limitation des effectifs dans les usines et chantiers et le couvre-feu.

En ce qui concerne les mines et le pétrole, la baisse des cours des matières n'est pas de nature à favoriser le niveau du chiffre d'affaires. Ledit chiffre d'affaires connait une forte baisse de l'ordre de 25% à 50% dans les BTP en raison de l'arrêt des chantiers et des conditions difficiles de financement des travaux.

Figure 15: Proportion de la baisse estimée du chiffre d'affaires dans le secteur de l'Industrie

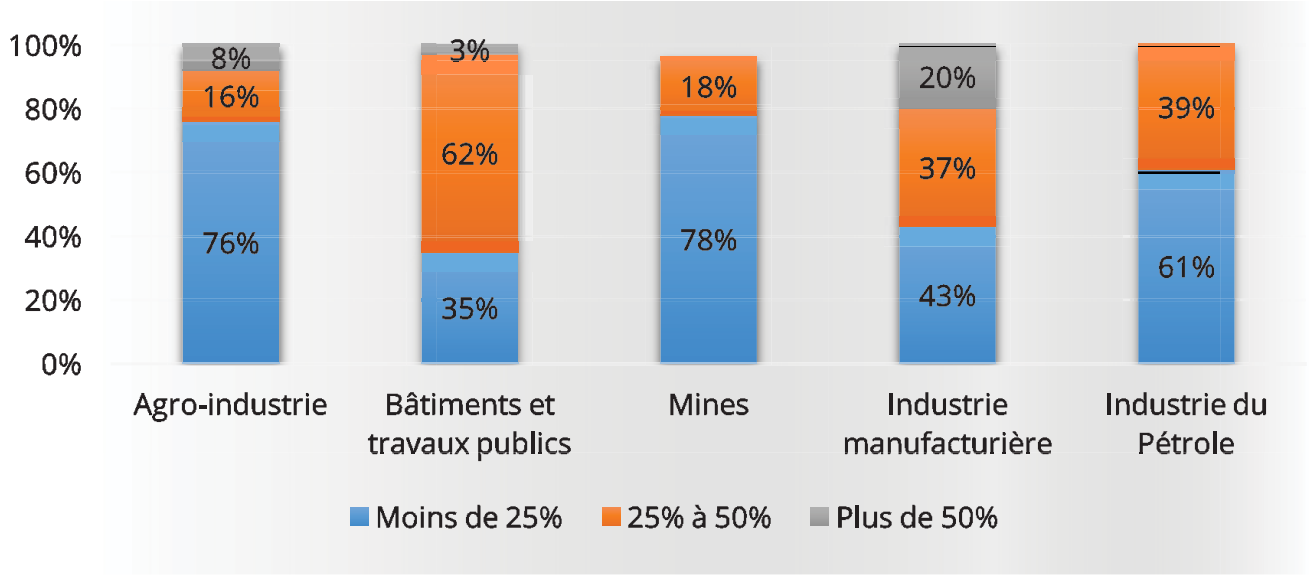

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

3.3.2. Sur la trésorerie

Le niveau de la trésorerie n'est guère meilleur dans l'industrie comme dans les autres secteurs. En effet, la trésorerie a baissé de près de 25% dans l'industrie agro-alimentaire, l'industrie manufacturière, les mines et l'industrie pétrolière pour 67% des acteurs. Dans le BTP, elle est en baisse dans l'ordre de 25% à 50% pour 72% des acteurs.

3.3.3. Sur l'emploi

Les industriels ont en majorité maintenu les emplois malgré les conditions difficiles qu'elles traversent. En effet, le niveau de l'emploi est ressorti stable pour respectivement 67%, 89%, 91%, 92% à 93% des entreprises du BTP, de l'agro-industrie, des industries manufacturières et des industries du pétrole. Les pertes d'emplois ont été plus observées dans le secteur du BTP en raison des mesures de distanciation sociale à observer sur les chantiers.

Figure 16: Proportion de la baisse estimée de l'emploi dans le secteur de l'Industrie

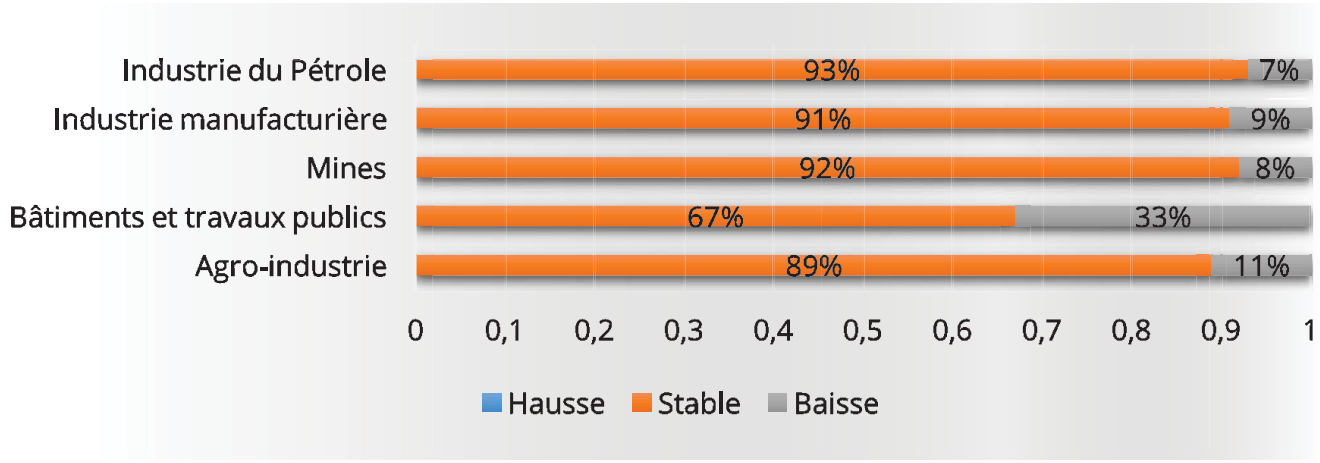

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

3.3.4. L'investissement

En ce qui concerne l'investissement dans le secteur industriel, la conjoncture économique n'est pas favorable au maintien du niveau des investissements prévus en début d'année. Ainsi, 23% seulement des industriels maintiendraient leur niveau d'investissement en raison des engagements en cours tandis que 63% d'entre eux préfèreraient reporter les investissements.

3.4. Les effets induits de la crise du COVID-19 dans le secteur de l'Artisanat

A l'instar des autres secteurs d'activités, le secteur de l'Artisanat a aussi été impacté par les mesures barrières adoptés dans les pays. La fermeture des frontières et des villes ayant entrainé l'absence d'activités touristiques, le chiffre d'affaires des acteurs ressortirait en baisse de **25% à 50%**. Il en est de même de la trésorerie qui a chuté de près de 25% pour les acteurs de ce domaine. Ce secteur a connu des pertes temporaires d'emplois de l'ordre de 17% et cette situation ne pourrait s'améliorer en raison d'une absence de visibilité sur les perspectives de redémarrage des activités touristiques. Pour ce faire, ceux qui escomptaient réaliser des investissements préfèreraient les reporter à d'autres échéances. Il faut toutefois noter que la crise du COVID-19 a aussi été l'occasion pour certains maillons du secteur de l'artisanat d'apporter un appui essentiel à la lutte contre le COVID-19 dans les différents pays. En effet, la crise du COVID-19 a permis de constater que certains produits importés tels que les masques, les gels hydro-alcooliques pouvaient être fabriqués localement. Les entreprises artisanales de ce maillon bien qu'impactées dans leurs activités ordinaires, ont du se reconvertir dans la production de ces articles.

3.5. Les effets induits de la crise du COVID-19 dans le secteur de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Le secteur de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche semble dans un premier temps le moins impacté par la crise du COVID-19. Toutefois les mesures de fermetures de frontières, de marchés, de confinements ont eu des effets sur les produits frais et sur la logistique en matière d'exportation. En effet, le Chiffre d'affaire des entreprises du secteur ressortirait en baisse de moins de 25%. Le niveau de la trésorerie est resté stable ainsi que le niveau de l'emploi. Les segments les plus impactés dans ce secteur sont les maillons exportation de produits frais, légumes et bétails. Ces maillons ont été confrontés à des difficultés logistiques d'exportation qui ont entrainé des avaries de produits. Aussi, les entreprises du secteur de l'Agriculture, s'attendent à des conséquences plus prononcées dans leur secteur d'activités dans les mois à venir. En effet, les mesures de lutte contre la propagation de la pandémie du COVID-19 pourraient être source d'une insécurité alimentaire à long terme par le fait de l'indisponibilité des intrants agricoles, l'indisponibilité de produits alimentaires de base et l'inflation des prix etc.

IV LES PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES ENTREPRISES

De manière générale, les principales difficultés rencontrées par le secteur privé de l'Union suite à la crise du COVID-19 sont : les difficultés d'effectuer des voyages d'affaires internationaux, la baisse du chiffre d'affaires liée à la baisse des commandes et des ventes, les difficultés d'approvisionnements en matières premières et les produits de commerce importés d'Asie (Chine), d'Europe ou d'Amérique avec l'allongement des délais de livraison, l'arrêt des chantiers et des commandes publiques, la baisse de la trésorerie et les difficultés d'accès aux financements.

Les difficultés d'ordre commercial et financier sont :

- le poids des charges d'exploitation arrivées à échéance, notamment les factures d'électricité qui peuvent représenter entre 45% à 55% du chiffre d'affaires, les factures d'eau et de communication, les loyers, les charges sociales (salaires, cotisations sociales, ...) ;
- les retards constatés dans les paiements de certains marchés publics dûment exécutés par les entreprises ;
- l'augmentation des impayés des clients ;
- le ralentissement des activités financières notamment les emprunts bancaires;
- les difficultés d'accès à des financements malgré les mesures prises par la BCEAO.

Pour les organisations, ces difficultés s'expliqueraient par le fait que les **commandes clients et les importations et exportations** ont été marquées par une baisse considérable, les annulations de commandes et la baisse de la consommation en général.

Figure 17: Principales difficultés rencontrées par les entreprises suite aux différentes mesures

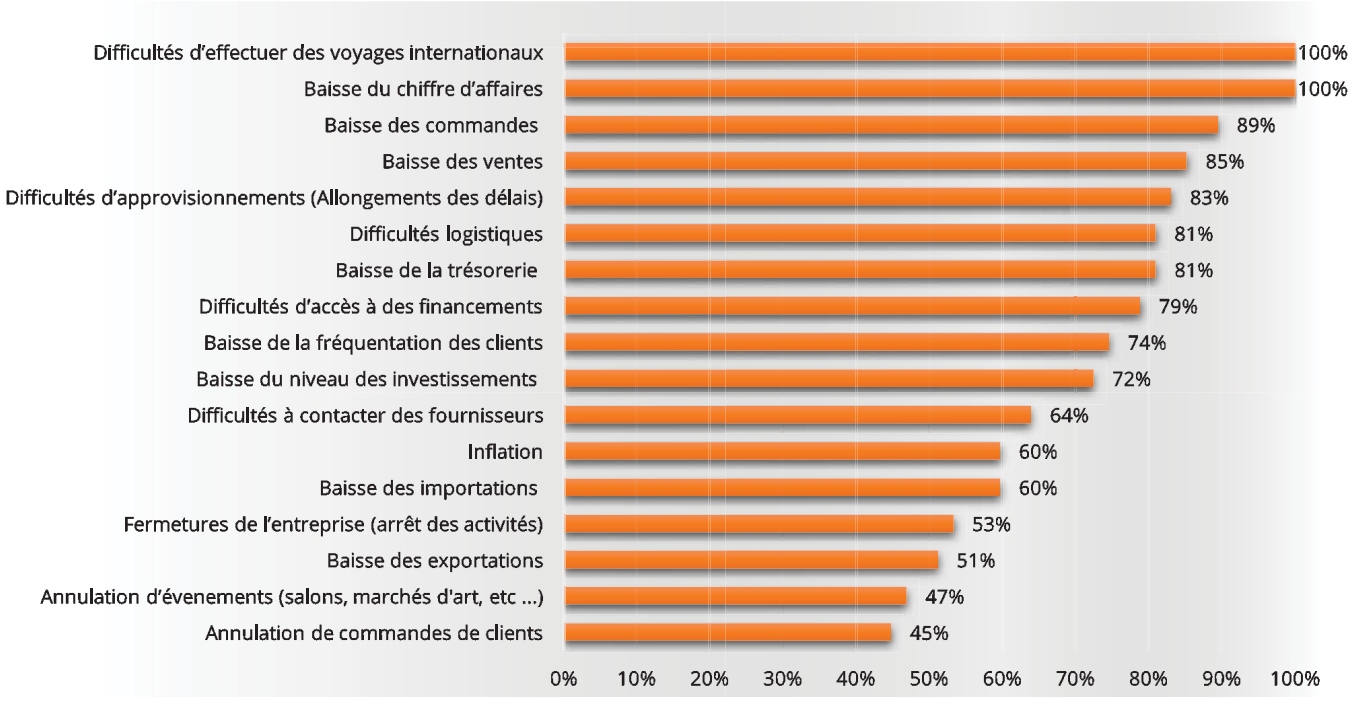

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

Il ressort de ces difficultés rencontrées par le secteur privé, des risques majeurs de fermeture de nombreuses entreprises qui auraient des conséquences néfastes dans l'Union et particulièrement sur l'emploi, dans un contexte où les dispositifs de chômage partiel sont quasi absents et ne permettent pas ainsi d'éviter les licenciements et de maintenir les emplois et les salariés.

Face à ces difficultés qui impactent le niveau d'activités des entreprises, les organisations estiment à 37%, que les différentes mesures prises dans l'Union par les Etats membres sont **« peu satisfaisantes »** et 55% d'entre elles pensent que ces mesures sont à améliorer. Seulement 8% des chefs d'entreprises et leurs organisations ont estimé les mesures satisfaisantes.

Figure 18: Satisfaction des entreprises et des organisations vis à vis des mesures prises par les Etats et les Institutions sous régionales (BCEAO, BOAD, CREPMF)

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

Les organisations et les entreprises qui ont estimé les mesures **« Peu satisfaisantes »** justifient leur opinion par l'insuffisance des mesures d'accompagnement des populations vulnérables face à la fermeture de certaines activités économiques et à la prise de mesures de résilience des entreprises. En effet, elles estiment que les mesures prises sont conjoncturelles et très limitées à la période estimée pour endiguer la propagation de la maladie (3 mois) sans tenir compte d'une période morte pour la relance des entreprises car la plupart de ces mesures ne vont pas résoudre les préoccupations de trésorerie, de baisse de chiffres d'affaires et de pertes d'emplois des entreprises. Elles justifient aussi leur opinion de peu de satisfaction vis-à-vis des mesures par les faits suivants :

- l'insuffisance de masques de protection en quantité et en qualité ;
- les difficultés d'accès au gel hydro-alcoolique ;
- le manque ou la pénurie de matières pour la confection de dispositifs de lave-mains ou lavabos mobiles ;
- l'absence d'appui compensateur du manque à gagner créé par le couvre-feu notamment pour les travailleurs de nuit dont beaucoup d'artisans : boulangers, bouchers, restaurateurs, etc. ;
- l'insuffisance des infrastructures sanitaires adéquates en termes d'équipements et de personnel ;
- la réduction des horaires de travail ;
- les délais courts des reports des échéances fiscales ;
- le manque de visibilité sur les mesures pour soutenir l'emploi ;
- la nécessité d'approfondir le plan de relance post crise.

Figure 19: Justification de l'insatisfaction des mesures prises

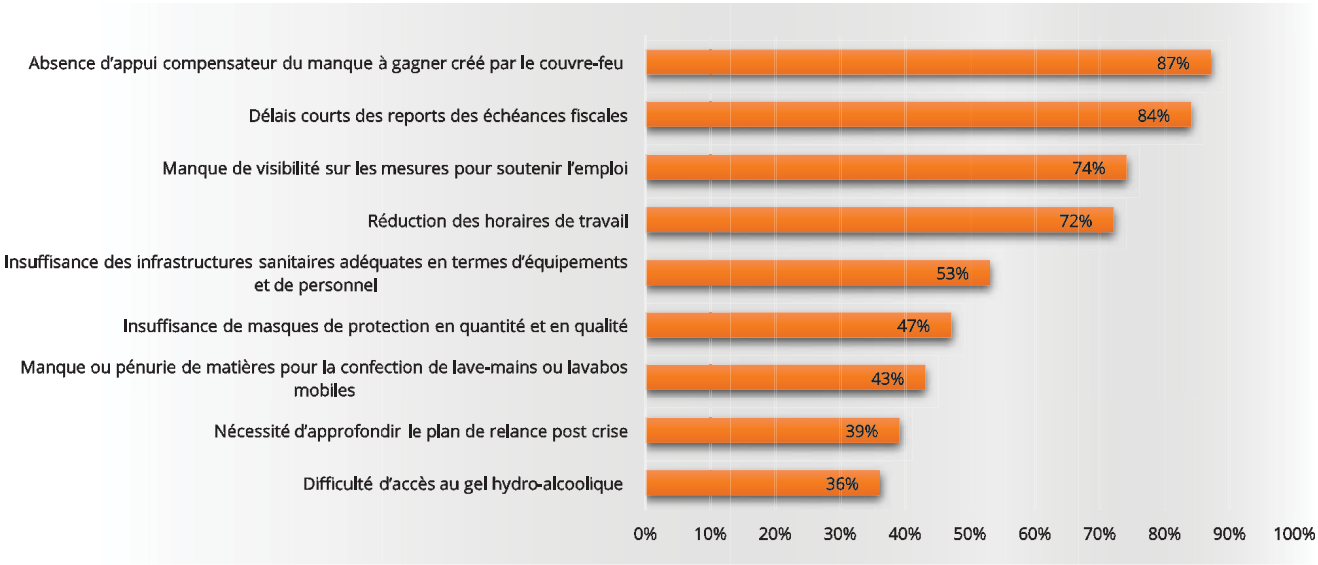

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

Celles qui estiment les mesures satisfaisantes justifient leur opinion par : la forte sensibilisation des populations sur les mesures barrières qui permettent de limiter la propagation de la maladie, les mesures visant à appuyer les couches vulnérables et les entreprises sinistrées, une assez bonne prise en charge des malades et la transparence dans la communication sur la pandémie.

Figure 20: Justification de la satisfaction des mesures prises

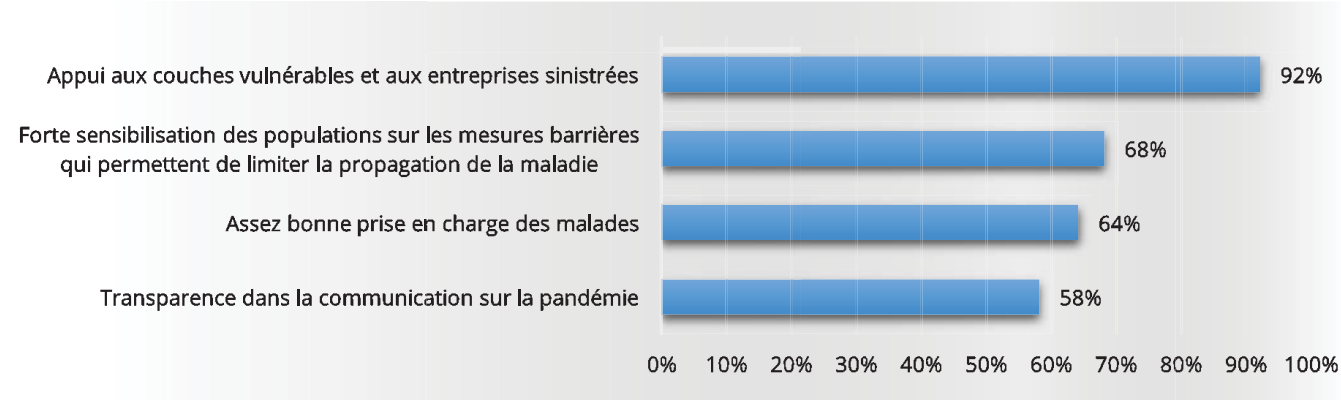

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

En outre, ¾ des chefs d'entreprises et leurs organisations, s'attendent à une reprise à la normale de leurs activités au troisième trimestre 2020 (Juillet, Aout, Septembre) si la pandémie est maitrisée avant fin juin. 15% des entreprises et leurs organisations estiment une reprise à la normale au dernier trimestre de l'année 2020 et 10% n'ont aucune visibilité sur les délais d'une reprise à la normale de leurs activités.

Figure 21: Délai estimé d'un « retour à la normale » de l'activité économique

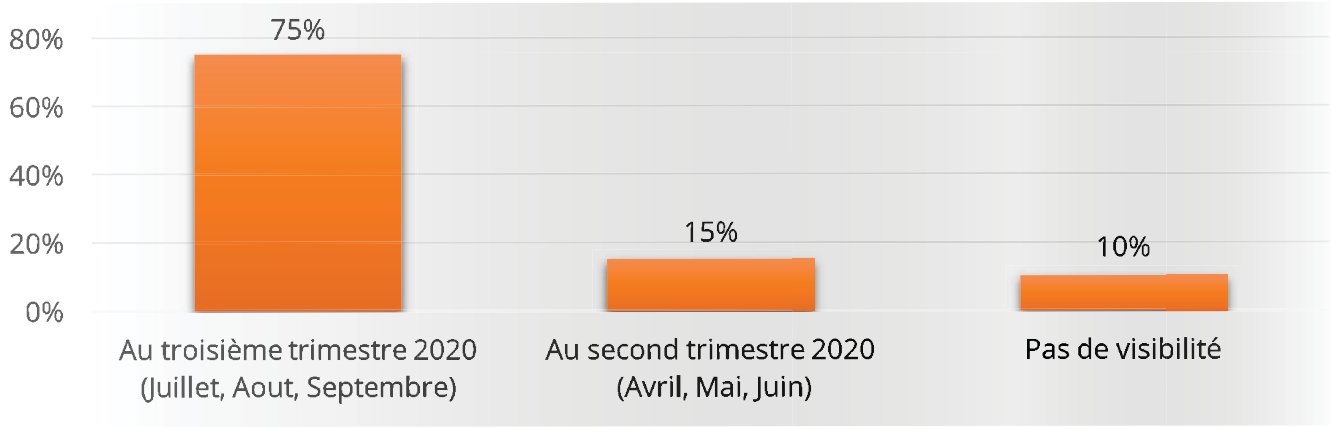

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

Ces inquiétudes et craintes des chefs d'entreprises sur les délais de reprise des activités se justifient au plan économique et pratique notamment en termes d'engorgement de l'emploi du temps, de report des activités et des investissements, de suppression temporaire de postes de travail, etc.

Figure 22: Justification des craintes à la reprise des activités post COVID-19

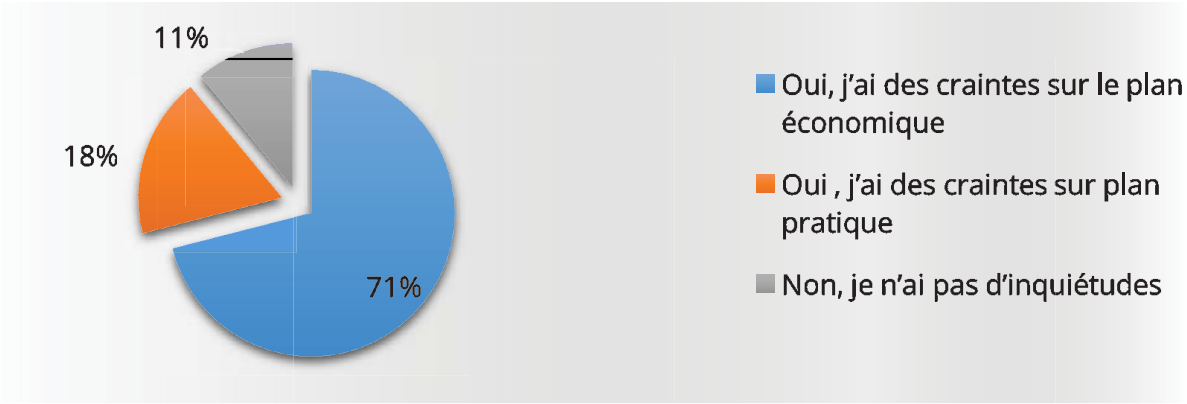

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

En ce qui concerne le degré de perturbation de l'activité économique et des échanges intracommunautaires, les acteurs du secteur privé estiment à l'unanimité que la pandémie entrainera une baisse de la croissance économique de l'Union comme le prévoit aussi la Commission de l'UEMOA. L'inflation connaitra une hausse du fait de la baisse des importations et de la production. Les difficultés de financements du secteur privé par les banques et établissements financiers s'accentueront en raison de la conjoncture économique défavorable et du climat des affaires moroses. Ces difficultés ralentiront davantage les échanges intracommunautaires. En outre, à 84%, le secteur privé s'attend à une révision à la baisse du niveau des investissements des entreprises au cours de l'année 2020.

Figure 23: Impacts des différentes mesures sur l'activité économique communautaire

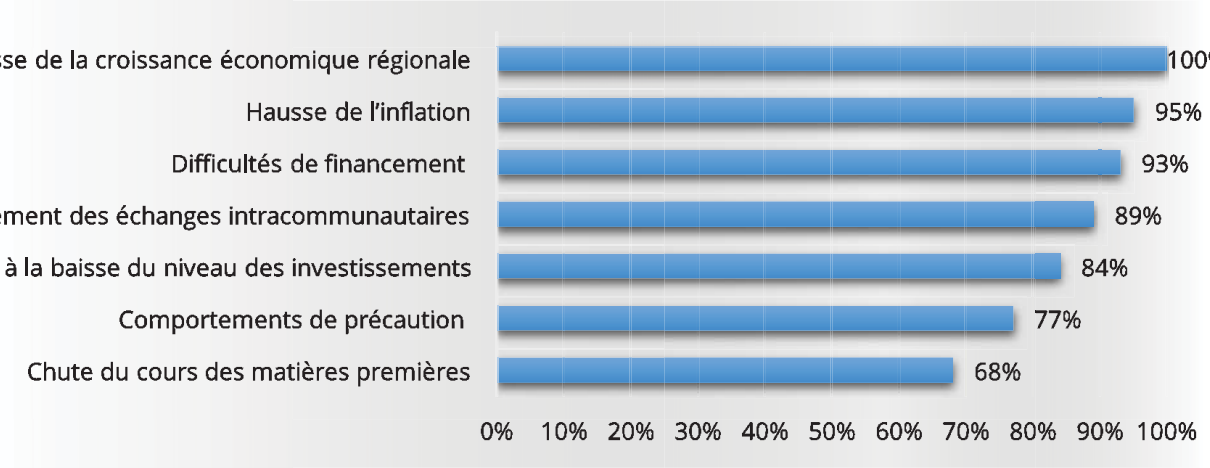

Source : Enquête/COVID-19/CCR-UEMOA

V PROPOSITION DE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POST COVID-19 POUR LA RELANCE DES ACTIVITES DES ENTREPRISES

Face à la pandémie du COVID-19, le secteur privé communautaire a salué les mesures prises par les Gouvernements et les Institutions internationales. Toutefois, il relève que ces mesures n'ont pas permis de juguler la crise, ce qui nécessite d'autres actions fortes des Etats, Gouvernements et des institutions pour sauver les activités des entreprises de l'Union en difficulté. C'est dans cette optique et en vue de continuer à appuyer et accompagner le secteur privé communautaire, que les chefs d'entreprises ont relevé la nécessité de renforcer le système sanitaire dans l'Union, de promouvoir la transformation industrielle dans les pays de la Zone UEMOA pour assurer la sécurité alimentaire et réduire le chômage, à promouvoir des investissements structurants capables de booster le commerce intra-communautaire qui tarde à être une réalité au sein de l'espace UEMOA.

Les recommandations spécifiques formulées par les enquêtés dans le présent document s'adressent aux Etats membres de l'Union, à la Commission de l'UEMOA et à la CCR-UEMOA.

5.1. Recommandations du Secteur privé de l'Union à l'endroit des Etats membres :

Mesures d'ordre fiscal, douanier et réglementaire

a) Décréter un moratoire sur toutes les obligations contractuelles et sociales (reports d'impôts et taxes, prêts bancaires, déclarations fiscales) afin de soulager les entreprises et d'éviter le risque de faillite ;
b) Suspendre pour une durée de six (06) mois au moins, toutes les procédures de contrôle (fiscal, douanier et social) en cours à l'encontre des entreprises ainsi que celles de recouvrement, de redressements ou de régularisations financières subséquentes auxdits contrôles ;
c) Appliquer des remises d'impôts directs pour les entreprises menacées de fermeture ;
d) Suspendre les pénalités et majorations découlant des contrôles fiscaux des entreprises et d'organismes sociaux sur la durée de la pandémie ;
e) Suspendre les pénalités de retards dans l'exécution des marchés publics pour une période d'au moins six (06) mois ;
f) Reporter la date de dépôt des états financiers de l'exercice 2019 et du paiement de l'impôt sur les sociétés y afférant d'au moins trois (03) mois ;
g) Faciliter les procédures douanières et fiscales sur toutes les plateformes portuaires, douanières et frontalières par la délivrance de laisser-passer.

Mesures d'ordre financier

a) Mettre en place dans chaque pays (ou renforcer) un Fonds d'appui à la relance économique des entreprises et qui pourrait allouer des ressources de soutien aux entreprises existantes via le financement de leurs fonds de roulement dans les limites d'une fourchette financière à définir ;
b) Mettre en place (ou renforcer) le Fonds de solidarité et un Fonds de garantie dans chaque pays pour les secteurs spécifiques (Agriculture, élevage, pêche et secteur informel) ;
c) Mobiliser des financements auprès des bailleurs de fonds pour des projets de relance des entreprises ;
d) Veiller à accompagner les entreprises pour assurer leur survie par la mise en œuvre effective des mesures édictées par la BCEAO ;
e) Apurer la dette intérieure de l'Etat vis-à-vis des entreprises afin de favoriser la circulation des flux financiers et le renflouement de la trésorerie des entreprises et raccourcir les délais de paiement pour booster l'activité économique ;
f) Accorder une garantie de l'Etat pour l'assouplissement des conditions d'octroi de crédits en mobilisant notamment les lignes de refinancement de la BCEAO.

Mesures d'ordre social

a) Proroger les délais de non-paiement des factures d'eau, d'électricité et de loyers sur la période de la pandémie ;
b) Dématérialiser certaines procédures administratives, portuaires, frontalières, douanières, fiscales et bancaires pour faciliter le respect des mesures de distanciation sociales et la fluidité des opérations ;
c) Permettre aux véhicules de transport de marchandises de circuler de nuit pendant le couvre-feu ;
d) Apporter une aide au chômage partiel pour maintenir les emplois ;
e) Elaborer un programme de relance de l'activité économique mettant l'accent sur le développement du secteur privé national.

5.2. Recommandations du Secteur privé de l'Union à l'endroit de la Commission de l'UEMOA

a) Rétablir le commerce intracommunautaire (ouverture des frontières) ;

b) Plaider auprès des institutions financières telles que la BCEAO et la BOAD pour une politique monétaire accommodante au profit des entreprises des secteurs d'activités les plus touchés par les effets de la pandémie et des ménages afin de maintenir la production et la consommation ;

c) Mettre en place un Comité ad'hoc au niveau communautaire, au plus haut niveau, avec la participation effective d'acteurs majeurs du secteur privé et de personnes ressources compétentes pour proposer :

- un plan de relance de l'économie communautaire post COVID-19 en parfaite articulation avec les plans nationaux ;
- la création d'un Fonds de relance économique de l'Union, en rapport avec les initiatives en cours au niveau de la CEDEAO qui permettrait de relayer les mesures très salutaires d'accompagnement à court terme, prises par la BCEAO et la BOAD ;
- la révision des anciennes ou la définition de nouvelles mesures communautaires plus favorables au développement d'échanges communautaires et à une transformation industrielle locale ou communautaire plus accrue ;

d) Promouvoir et développer la transformation industrielle dans les pays de la Zone UEMOA pour assurer la sécurité alimentaire, réduire le chômage et préserver la stabilité de ladite zone. En effet, la crise de la pandémie du COVID-19 a permis de constater que certains produits importés tels que les masques, les gels hydro-alcooliques peuvent être fabriqués localement. L'industrialisation en particulier par le développement de PME/PMI au niveau local constitue un moteur du bien-être et du développement économique régional. Les Etats sont invités à un sursaut de patriotisme pour faciliter les investissements structurants et à même de booster le secteur privé sous régional au détriment des facilités offertes par les importations ;

e) Accompagner la mise en place des projets structurants à l'échelle sous-régionale dans les secteurs stratégiques, afin de booster le commerce intra-communautaire qui est très faible dans l'espace UEMOA (14%). A titre d'exemple, à la demande de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF), la CCR-UEMOA a appuyé la mise en place du Projet de promotion de la conteneurisation de bout en bout en Afrique de l'Ouest à travers la mise en place d'un mécanisme de cautionnement du retour des conteneurs vides à l'armateur, qui a fait l'objet d'une réunion des Présidents des Chambres Consulaires Nationales de l'Union, et dont le Mémorandum d'entente a été signé le 30 juillet 2019 à Ouagadougou. Le projet a pour objectif de contribuer à la facilitation des échanges au sein de l'espace communautaire à travers :

- la baisse du coût élevé de la caution, causé par les risques de pertes des conteneurs et l'absence d'autres formes de garantie ;
- la réduction des délais dus à la vétusté des moyens de transports, au recours à des non professionnels, à l'exposition aux mauvaises pratiques, etc. ;
- la baisse des tarifs élevés (manutention, surestaries, pénalités de détention, transport routier, etc.) du fait de la faiblesse du trafic conteneurisé et des charges fixes d'exploitation des terminaux élevées.

Il est important de souligner que le projet compte couvrir l'Afrique de l'Ouest en collaboration avec les Chambres de Commerce et d'Industrie des pays de l'Union, les Organisations sous régionales (Organes de l'Union dont la CCR, la CEDEAO) et les Partenaires Techniques et Financiers. Toutefois, il est important de relever que cela ne saurait se faire sans une application effective des textes communautaires par tous les Etats membres.

5.3. Recommandations du Secteur privé de l'Union à l'endroit de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA

a) Assurer le leadership du dialogue avec les autorités communautaires pour des propositions d'actions de sortie de crises pour le secteur privé communautaire ;

b) Mettre en place un dispositif de lobbying fort pour porter les préoccupations du secteur privé au plus haut niveau (Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement, Présidence du Conseil des Ministres et Présidence de la Commission de l'UEMOA) afin de mobiliser des financements pour des programmes de relance des entreprises en difficultés dans les différents pays ;

c) Elaborer, de concert avec la Commission de l'UEMOA, un Projet/Plan d'appui et de relance des entreprises de l'Union post COVID-19 prenant en compte les PME du secteur informel et de l'artisanat ;

d) Consacrer les thèmes de l'année 2020 des Commissions Techniques à la réflexion sur les stratégies de relance des entreprises de l'UEMOA et les actions de plaidoyer à mener ;

e) Renforcer le rôle d'appui et d'assistance aux entreprises du secteur privé des pays et organisations membres de l'Institution.

CONCLUSION

Le monde entier fait face, depuis la fin d'année 2019, à une grave crise sanitaire marquée par la propagation rapide de la pandémie du Covid-19. Cette pandémie qui affecte l'économie mondiale, affecte aussi celle des pays de l'UEMOA avec des conséquences sur les activités du secteur privé.

En effet, suite aux premiers cas déclarés dans l'Union et aux mesures barrières et de distanciation sociale prises par les Gouvernements des Etats de l'Union, l'activité économique a été fortement ralentie créant des pertes énormes pour le secteur privé dans tous les secteurs d'activités.

Pour faire face à cette situation, le secteur privé communautaire a pris des mesures pour assurer le fonctionnement des entreprises pendant cette période difficile, mais aussi faire des recommandations aux gouvernements pour soutenir la résilience des entreprises. C'est ainsi que dans l'ensemble des pays de l'Union, le secteur privé a été consulté pour orienter les mesures d'accompagnement des entreprises. Aussi, les organisations du secteur privé se sont autosaisies pour évaluer les effets de la crise sur leurs membres.

La Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA a initié la présente étude qui a bénéficié des retours d'expériences des organisations membres en vue de faire le lobbying nécessaire à la relance de l'appareil productif des entreprises. Car, il y a en effet, le risque d'une récession économique si des mesures prospectivistes et d'anticipations adéquates ne sont pas prises pour redresser les entreprises des secteurs d'activités les plus impactés d'une manière spécifique et les économies nationales d'une manière générale.

De l'opinion des personnes enqêtées, il ressort que les différentes mesures prises laissent penser qu'il s'agit d'une gestion des effets de court terme alors que les effets de long terme seront, de loin, les plus importants. C'est pourquoi dans leur majorité, les chefs d'entreprises et leurs organisations professionnelles disent ne pas être totalement satisfaits des mesures prises dans les différents pays.

Les secteurs d'activités les plus impactés par la crise dans les secteurs des Services (Transport aérien, Hôtellerie, Tourisme, restauration, etc.) ont besoin de mesures d'urgences pour reprendre leurs activités. C'est pourquoi il s'avère nécessaire de prendre en compte les recommandations du secteur privé communautaire pour mieux assurer une résilience des entreprises face aux effets de la crise du COVID-19 et permettre la relance de l'économie sous régionale déjà en difficulté. De manière pratique, il s'agira de réfléchir à une stratégie globale au niveau communautaire pour la relance économique des entreprises de l'Union aussi bien du côté de la demande que de l'offre.

En outre, si la crise du coronavirus vient remettre en cause les grandes théories économiques et l'ordre économique mondial, pour le secteur privé de l'UEMOA, elle offre une occasion pour réfléchir sur la dynamique à impulser au secteur privé communautaire afin qu'il puisse répondre à des chocs de ce type.

La crise du COVID-19 est aussi l'occasion pour les entreprises d'expérimenter la digitalisation aux outils de travail des TIC qui pourraient être implémentés pour réduire certaines charges d'exploitation notamment le télétravail et les ventes en lignes.

Toutefois, face aux conséquences à long terme de la crise du COVID-19, il est souhaitable que les recommandations formulées par le secteur privé à l'endroit des Etats membres, de la Commission de l'UEMOA et de la CCR-UEMOA soient mises en œuvre dans le cadre des programmes respectifs de relance du secteur privé de l'Union.

BIBLIOGRAPHIE

1. Note relative à la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19) dans les Etats membres de l'UEMOA, Avril 2020
2. Africa's pulse, groupe de la banque mondiale, évaluation de l'impact économique du COVID-19 et des réponses politiques en Afrique subsaharienne, avril 2020 | volume 21
3. Rapport de l'analyse relative à l'enquête sur les impacts de la pandémie du COVID-19 (coronavirus) sur les entreprises Béninoises, CCI-Bénin, Avril 2020
4. Impact & gestion du COVID-19 dans les entreprises du CNP, conseil national du patronat du Sénégal, Avril 2020
5. Effets de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur les activités des entreprises du secteur prive togolais, CCI-TOGO, mai 2020
6. L'impact du COVID-19 sur la zone UEMOA, Bloomfield Investment, 2020
7. COVID-19, Impact sur les entreprises Camerounaises, Groupement inter-patronal du Cameroun, Avril 2020
8. COVID-19 : une menace sans précédent pour le développement, Perspectives économiques régionales, Afrique Subsaharienne du Fonds Monétaire International, Avril 2020
9. Le coronavirus et l'Afrique, crise sanitaire et crise économique aggravées par la faiblesse des filets de sécurité sociale africains, FINACTU, Mars 2020
10. Incidences économiques et financières du COVID-19 sur les économies de la CEMAC et esquisses de solutions, Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), Mars 2020

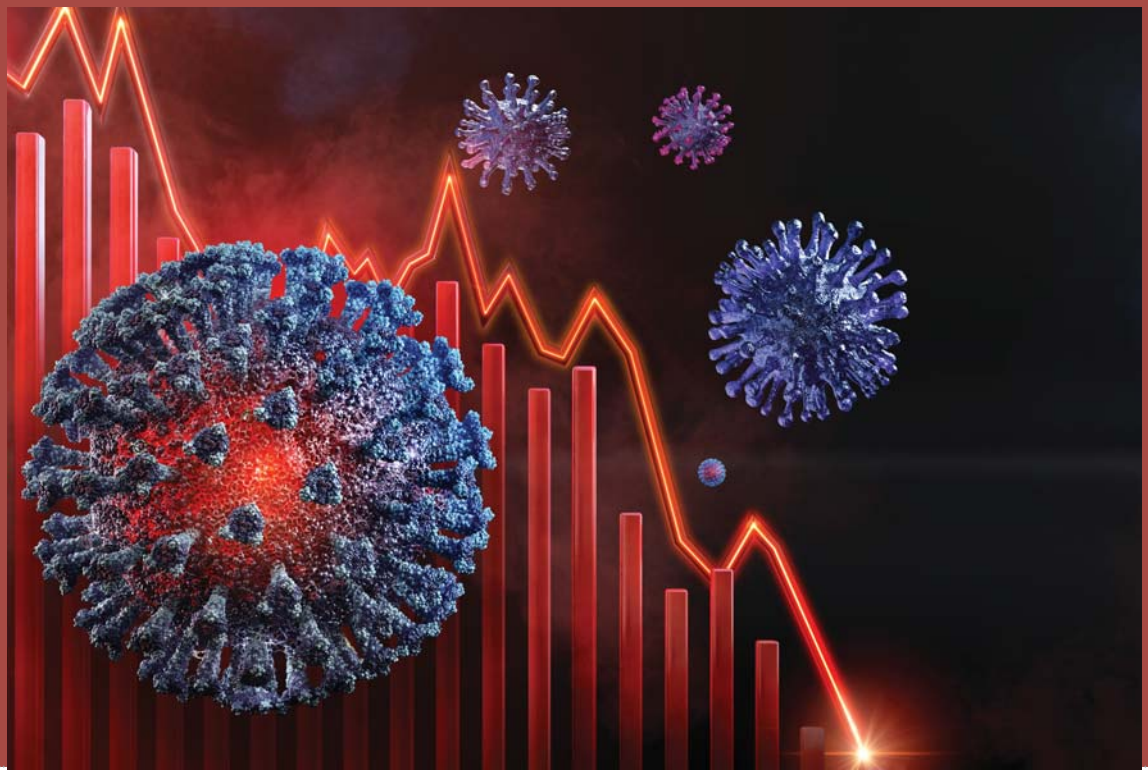

ANNEXE 1/ENTREPRISES

QUESTIONNAIRE SUR L'IMPACT DE LA PANDEMIE COVID-19 SUR LES ACTIVITES DU SECTEUR PRIVE COMMUNAUTAIRE

SECTION A : IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Dénomination de l'Entreprise : ……
Nom et prénoms du répondant : ……
Fonction du répondant : ……
Téléphone 1 :…….. Téléphone 2 :……
Email :……Boite postale :……
Tranche effectifs employés : [0 ; 50[☐ [50 ; 100[☐
[100 ; 300[☐ Plus de 300 ☐

Secteur d'activités :

☐BTP	☐Mines	☐Commerces	☐Artisanat
☐Industrie	☐Distribution	☐Audit et conseil	☐Tourisme
☐Transport de personnes	☐ Transport de marchandises	☐Energie	☐Service à la personne
☐Gestion des déchets	☐Agriculture / Pêche	☐ Formation / insertion / Coaching	☐Service aux entreprises
Autres :……			

SECTION B : DIFFICULTES RENCONTREES ET IMPACTS ECONOMIQUES

1. Quelles sont les principales mesures prises par les autorités politiques de votre pays pour lutter contre la propagation du coronavirus ?

☐Fermeture des frontières	☐Couvre-feu
☐Mise en quarantaine des voyageurs	☐Bouclage des villes avec des cas détectés de corona virus
☐Arrêt du transport en commun	☐Fermeture des marchés
☐Confinement des populations	☐Intensification des campagnes de sensibilisation
☐Autres (Précisez) :	

2. Le coronavirus a-t-il un impact sur l'activité de votre entreprise ? ☐ OUI NON ☐

3. Si oui, quelles sont les principales mesures prises par votre entreprise pour lutter contre la propagation du coronavirus ?

☐ Mise en place des mesures CVP (Corona Virus Protection) telles que l'isolation, la rotation des équipes	☐Mise en place des systèmes de télétravail
☐Mise en quarantaine de certains collaborateurs	☐Fermeture des bureaux
☐Réduction et modification des horaires de travail	☐Annulation des voyages professionnels
☐Autres (Précisez) :	

4. Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre entreprise dues aux mesures prises pour lutter contre la propagation du coronavirus ?

Difficultés	Non	Oui	Si oui dans quelle proportion estimez vous ces impacts dans les deux mois à venir				
			Moins de 25%	25% à 50%	Plus de 50%	Négligeable	Pas de visibilité
Baisse du chiffre d'affaires	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse des ventes	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse de la fréquentation des clients	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse de la trésorerie	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse des commandes	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Annulation de commandes de clients	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Réduction des emplois (licenciements, chômage technique ou autres)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse du niveau des investissements	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse des importations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse des exportations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Difficultés d'approvisionnements (Allongements des délais)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Annulation d'événements (salons, marchés d'art, etc ...)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Difficultés d'effectuer des voyages internationaux	☐	☐					
Difficultés d'accès à des financements	☐	☐					
Difficultés logistiques	☐	☐					
Difficultés à contacter des fournisseurs	☐	☐					
Inflation	☐	☐					
Fermetures de l'entreprise (arrêt des activités)	☐	☐					
Pas d'impacts à ce jour	☐	☐					
Autres (précisez)	☐	☐					
……	☐	☐					
……	☐	☐					
……	☐	☐					
……	☐	☐					

5. Quelle appréciation faites-vous à ce stade des différentes mesures prises dans votre pays pour lutter contre la pandémie du coronavirus ?

Satisfaisantes ☐ Peu satisfaisantes ☐ A améliorer ☐

Justifiez votre réponse : ……

a) ……
……

b) ……
……
……

6. Pouvez-vous énumérer les secteurs d'activités les plus touchés par les mesures prises dans votre pays et les proportions dans lesquelles les activités pourraient être impactées ?

Secteurs d'activités		Non	Oui	Si oui dans quelle proportion estimez vous ces impacts dans les deux mois à venir				
				Moins de 25%	25% à 50%	Plus de 50%	Négligeable	Pas de visibilité
Commerce	Importations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Exportations de matières premières	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Commerce de Demi-gros	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Commerce de Détail	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Petit commerce	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Autres ……	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	……..	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	……..	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Industrie	Agro-industrie	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Mines	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Bâtiments et travaux publics	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Industrie manufacturière	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Industrie du Pétrole	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Autres ……	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	……..	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	……..	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Service	Tourisme	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Hôtellerie	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Agences de voyage et tourisme	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Arts, culture et spectacles	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Restauration	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Transport	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Services financiers	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Enseignement	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Autres ……	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	……..	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	……..	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Agriculture, pêche et élevage	Agriculture	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Pêche	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Elevage	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Autres ……	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	……..	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	……..	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Artisanat	Artisanat	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

7. Selon vous, quels seront les impacts des différentes mesures dans les pays de l'UEMOA sur l'activité économique communautaire ? (degré de perturbation des échanges intracommunautaires) :

	Oui	Non
Baisse de la croissance économique régionale	☐	☐
Hausse de l'inflation	☐	☐
Chute du cours des matières premières	☐	☐
Ralentissement des échanges intracommunautaires	☐	☐
Difficultés de financement en période de crise liée à la poussée	☐	☐
Des comportements de précaution	☐	☐
Autres		

8. A quelle perspective envisagez-vous un « retour à la normale » de l'activité économique ?

Au second trimestre 2020 (Avril, Mai, Juin)	☐
Au troisième trimestre 2020 (Juillet, Aout, Septembre)	☐
Au quatrième trimestre 2020 (Octobre, Novembre, Décembre)	☐
Pas de visibilité	☐

9. Etes-vous inquiet quant a la reprise de votre activité ?

☐ Oui, j'ai des craintes sur le plan économique
☐ Oui , j'ai des craintes sur plan pratique (engorgement de l'emploi du temps, report d'activités etc.).
☐ Non, je n'ai pas d'inquiétudes

SECTION C : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

10. Selon vous, quelles sont les mesures d'accompagnement d'ordre fiscal, douanier, financier, etc. à mettre en œuvre rapidement pour résorber la crise économique ?

☐Ligne de trésorerie bancaire	☐Aide au maintien dans l'emploi
☐Report de trois (03) mois des échéances douanières	☐Report de trois (03) mois des échéances bancaires
☐Report de trois (03) mois des échéances fiscales	☐Report de trois (03) mois des échéances sociales
☐Paiement de la dette intérieure	☐Report du délai de dépôt des états financiers
☐Suppression ou allégement conséquent de la prime fixe d'électricité	☐Moratoire ou une réduction sur les factures (Eau ; électricité, télécommunication)
☐Annulation des pénalités de retards dans le cadre de l'exécution des marchés et commandes publics avec l'État durant la période de crise	☐Aucune
☐Autres (Précisez) :	

11. Selon vous quelles sont les mesures d'accompagnement à mettre en œuvre rapidement par les Etats pour aider les entreprises des secteurs d'activités les plus impactées ?

a) .....
.....

b) .....
.....

c) .....
.....

12. Selon vous quelles sont les mesures d'accompagnement et de soutien à mettre en œuvre rapidement par les Organes de l'UEMOA pour aider à résorber la crise économique au niveau communautaire ?

a) .....
.....

b) .....
.....

c) .....
.....

13. Quelles sont vos attentes par rapport au rôle à jouer par la CCR-UEMOA dans le cadre des mesures d'accompagnement à prendre et à mettre en œuvre par les autorités nationales et communautaires ?

a) .....
.....

b) .....
.....

c) .....
.....

ANNEXE 2/INSTITUTIONS

QUESTIONNAIRE SUR L'IMPACT DE LA PANDEMIE COVID-19 SUR LES ACTIVITES DU SECTEUR PRIVE COMMUNAUTAIRE

SECTION A : IDENTIFICATION DE L'INSTITUTION

Organisation : ……
Nombre de membres : ……
Nom et prénoms du répondant : ……
Fonction du répondant : ……
Téléphone 1 :…… Téléphone 2 :……
Email :……Boite postale :……

SECTION B : DIFFICULTES RENCONTREES ET IMPACTS ECONOMIQUES

1. Quelles sont les principales mesures prises par les autorités politiques de votre pays pour lutter contre la propagation du coronavirus ?

☐Fermeture des frontières	☐Couvre-feu
☐Mise en quarantaine des voyageurs	☐Bouclage des villes avec des cas détectés de corona virus
☐Arrêt du transport en commun	☐Fermeture des marchés
☐Confinement des populations	☐Intensification des campagnes de sensibilisation
☐Autres (Précisez) :	

2. La coronavirus a-t-il un impact sur l'activité de votre Organisation? ☐ OUI NON ☐

3. Si oui, quelles sont les principales mesures prises par votre organisation pour lutter contre la propagation du coronavirus ?

☐ Mise en place des mesures CVP (Corona Virus Protection) telles que l'isolation, la rotation des équipes	☐Mise en place des systèmes de télétravail
☐Mise en quarantaine de certains collaborateurs	☐Fermeture des bureaux
☐Réduction et modification des horaires de travail	☐Annulation des voyages professionnels
☐Autres (Précisez) :	

4. Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre organisation dues aux mesures prises pour lutter contre la propagation du coronavirus ?

Difficultés	Non	Oui	Si oui dans quelle proportion estimez vous ces impacts dans les deux mois à venir				
			Moins de 25%	25% à 50%	Plus de 50%	Négligeable	Pas de visibilité
Baisse du chiffre d'affaires	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse de la trésorerie	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Réduction des emplois	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse du niveau des investissements	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Annulation d'évenements (salons, marchés d'art, etc ...)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Difficultés d'accès à des financements	☐	☐					
Pas d'impacts à ce jour	☐	☐					
Autres (précisez)	☐	☐					
……							
……							

5. Quelles sont les principales difficultés rencontrées par vos membres dues aux mesures prises pour lutter contre la propagation du coronavirus ?

Difficultés	Non	Oui	Si oui dans quelle proportion estimez vous ces impacts dans les deux mois à venir				
			Moins de 25%	25% à 50%	Plus de 50%	Négligeable	Pas de visibilité
Baisse du chiffre d'affaires	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse des ventes	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse de la fréquentation des clients	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse de la trésorerie	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse des commandes	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Annulation de commandes de clients	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Réduction des emplois (licenciements, chômage technique ou autres)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse du niveau des investissements	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse des importations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Baisse des exportations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Difficultés d'approvisionnements (Allongements des délais)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Annulation d'évenements (salons, marchés d'art, etc ...)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Difficultés d'effectuer des voyages internationaux	☐	☐					
Difficultés d'accès à des financements	☐	☐					
Difficultés logistiques	☐	☐					
Difficultés à contacter des fournisseurs	☐	☐					
Inflation	☐	☐					
Fermetures de l'entreprise (arrêt des activités)	☐	☐					
Pas d'impacts à ce jour	☐	☐					
Autres (précisez)	☐	☐					
……	☐	☐					
……	☐	☐					

6. Quelle appréciation faites-vous à ce stade des différentes mesures prises dans votre pays pour lutter contre la pandémie du coronavirus ?

Satisfaisantes ☐ Peu satisfaisantes ☐ A améliorer ☐

Justifiez votre réponse : ……

a) ……
……

b) ……
……

7. Pouvez-vous énumérer les secteurs d'activités les plus touchés par ces mesures dans votre pays et les proportions dans lesquelles leurs activités seront impactées dans les deux mois à venir?

Secteurs d'activités		Non	Oui	Si oui dans quelle proportion estimez vous ces impacts dans les deux mois à venir				
				Moins de 25%	25% à 50%	Plus de 50%	Négligeable	Pas de visibilité
Commerce	Importations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Exportations de matières premières	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Commerce de Demi-gros	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Commerce de Détail	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Petit commerce	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Autres ……	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	……..	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Industrie	Agro-industrie	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Mines	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Bâtiments et travaux publics	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Industrie manufacturière	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Industrie du Pétrole	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Autres ……	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	……..	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Service	Tourisme	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Hôtellerie	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Agences de voyage et tourisme	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Arts, culture et spectacles	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Restauration	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Transport	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Services financiers	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Enseignement	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Autres ……	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	……..	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Agriculture, pêche et élevage	Agriculture	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Pêche	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Elevage	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Autres ……	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	……..	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Artisanat	Artisanat	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

8. Selon vous, quels seront les impacts des différentes mesures dans les pays de l'UEMOA sur l'activité économique communautaire ? (degré de perturbation des échanges intracommunautaires) :

	Oui	Non
Baisse de la croissance économique régionale	☐	☐
Hausse de l'inflation	☐	☐
Chute du cours des matières premières	☐	☐
Ralentissement des échanges intracommunautaires	☐	☐
Difficultés de financement en période de crise liée à la poussée	☐	☐
Des comportements de précaution	☐	☐

9. A quelle perspective envisagez-vous un « retour à la normale » de l'activité économique ?

Au second trimestre 2020 (Avril, Mai, Juin)	☐
Au troisième trimestre 2020 (Juillet, Aout, Septembre)	☐
Au quatrième trimestre 2020 (Octobre, Novembre, Décembre)	☐
Pas de visibilité	☐

10. Etes-vous inquiet quant a la reprise de vos activités ?

☐ Oui, j'ai des craintes sur le plan économique
☐ Oui , j'ai des craintes sur le plan pratique (engorgement de l'emploi du temps, report d'activités etc.).
☐ Non, je n'ai pas d'inquiétudes

SECTION C : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

11. Selon vous, quelles sont les mesures d'accompagnement d'ordre fiscal, douanier, financier, etc. à mettre en œuvre rapidement pour résorber la crise économique ?

☐Ligne de trésorerie bancaire	☐Aide au maintien dans l'emploi
☐Report de trois (03) mois des échéances douanières	☐Report de trois (03) mois des échéances bancaires
☐Report de trois (03) mois des échéances fiscales	☐Report de trois (03) mois des échéances sociales
☐Paiement de la dette intérieure	☐Report du délai de dépôt des états financiers
☐Suppression ou allégement conséquent de la prime fixe d'électricité	☐Moratoire ou une réduction sur les factures (Eau ; électricité, télécommunication)
☐Annulation des pénalités de retards dans le cadre de l'exécution des marchés et commandes publics avec l'État durant la période de crise	☐Aucune
☐Autres (Précisez) :	

12. Selon vous quelles sont les mesures d'accompagnement à mettre en œuvre rapidement par les Etats pour aider les entreprises des secteurs d'activités les plus impactées ?

a) .....
.....

b) .....
.....

13. Selon vous quelles sont les mesures d'accompagnement et de soutien à mettre en œuvre rapidement par les Organes de l'UEMOA pour aider à résorber la crise économique au niveau communautaire ?

a) .....
.....

b) .....
.....

14. Quelles sont vos attentes et celles de vos membres du rôle à jouer par la CCR-UEMOA dans le cadre des mesures d'accompagnement à prendre et à mettre en œuvre par les autorités nationales et communautaires ?

a) .....
.....

b) .....
.....

15. Disposez voud d'études d'impact économique de l'épidémie du coronavirus ou de projets au sein des organisations? Oui ☐ Non ☐

16. Si oui, pouvez vous les mettre à la disposition de la CCR-UEMOA ? Oui ☐ Non ☐

©Crédit Photos : Shutterstock
Maquette et mise en page :
Araignée SAS

CCR

CHAMBRE CONSULAIRE REGIONALE - UEMOA

SYMPTOMES

FIÈVRE

TOUX

FATIGUE

ANGINE

MIGRAINES

PREVENTION

LAVER LES MAINS À L'EAU ET SAVON / SECHEZ AU MOINS 20 SECONDES

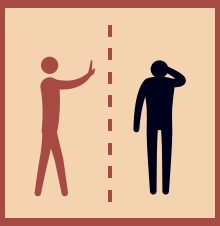

ÉVITEZ LE CONTACT AVEC LES PERSONNES MALADES

NE TOUCHEZ PAS LES YEUX, LE NEZ OU LA BOUCHE AVEC LES MAINS NON LAVÉES

PORTEZ UN MASQUE

ÉVITEZ LES REGROUPEMENTS

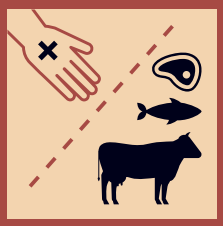

ÉVITEZ LE CONTACT AVEC LES ANIMAUX ET LES PRODUITS ANIMAUX

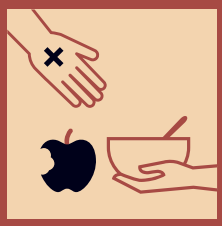

NE PARTAGEZ PAS LES USTENSILES ET LES ALIMENTS

NE MANGEZ PAS DE PRODUITS CRUS, FAITES CUIRE DE LA VIANDE ET DES ŒUFS ENTIÈREMENT

ÉVITEZ DE VOYAGER DANS LES ZONES TOUCHÉES À MOINS QUE NÉCESSAIRE

SI VOUS TOMBEZ MALADE, DEMANDEZ IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX

SI VOUS ÊTES INFECTÉ

RESTEZ À LA MAISON

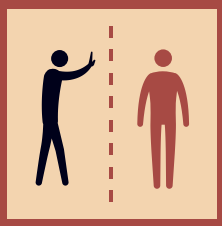

ÉVITEZ LE CONTACT AVEC LES AUTRES

COUVREZ VOTRE NEZ ET VOTRE BOUCHE AVEC DU TISSU OU DU COUDE LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ

METTRE LES MOUCHOIRS DANS LE BAC À DÉCHETS ET LAVEZ LES MAINS

GARDEZ LES OBJETS ET LES SURFACES PROPRES

RAPPORT COVID-19

CCR
CHAMBRE CONSULAIRE REGIONALE - UEMOA

Cité OUA Immeuble TCHAMSI,
derrière Ambassade des USA
B.P. : 401 Lomé – TOGO
Tél. : + 228 22 23 23 70
Fax : + 228 22 23 23 73